

# LA COPIE SERA PRÊTE LE 15 MARS PROCHAIN



PNUD

**Le laboratoire accélérateur du développement  
lancé officiellement demain à Alger**

AADL:

**120.000** souscripteurs convoqués  
la semaine prochaine pour la remise  
des décisions d'affectation



L'émir du Qatar à Alger

**« Nous avons besoin, aujourd'hui,  
de l'Algérie, d'autant que le monde  
arabe vit, malheureusement,  
plusieurs crises ».**



Brexit :

**L'Algérie pour un accord de coopération  
globale avec le Royaume-Uni**

## L'émir du Qatar à Alger « Nous avons besoin, aujourd'hui, de l'Algérie, d'autant que le monde arabe vit, malheureusement, plusieurs crises »

L'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani a valorisé, hier à Alger, «le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et arabe» et sa contribution au «règlement de nombreux conflits». Dans une déclaration à la presse à l'issue des discussions qu'il a eues avec le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au siège de la Présidence de la République, Cheikh Tamim a indiqué: «nous valorisons le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et arabe», soulignant que «l'Algérie a une histoire honorable en matière de résolution des conflits survenus dans la région et le monde arabe. Nous avons besoin, aujourd'hui, de l'Algérie, d'autant que le monde arabe vit, malheureusement, plusieurs crises». Dans le même cadre, l'émir de l'Etat du Qatar a souhaité «la réussite» du prochain sommet arabe prévu à Alger. Concernant ses discussions avec le Président Tebboune, il a affirmé qu'elles étaient «constructives et bonnes». «Nous sommes d'accord sur tous les points», a-t-il soutenu, exprimant sa détermination à œuvrer «à la promotion des relations bilatérales dans tous les domaines, notamment les domaines économiques et d'investissement».

### Entente totale entre l'Algérie et le Qatar sur les questions régionales et internationales

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait état à Alger d'une "entente totale" entre l'Algérie et le Qatar sur les différentes questions régionales et internationales. Lors d'une conférence de presse conjointe avec l'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, en visite officielle en Algérie, M. Tebboune a affirmé avoir "eu des discussions en tête à tête qui ont été élargies ensuite aux membres des deux délégations", ajoutant que ces entretiens ont été marqués par "une entente totale entre les deux pays sur les points soulevés tant dans les domaines économique et politique que sur les questions régionales (monde arabe) et internationales". M. Tebboune a souhaité que cette entente entre les deux pays se poursuive, tout en exprimant ses remerciements au Cheikh Tamim pour sa visite en Algérie. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu mardi à Alger avec l'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani. L'entretien s'est déroulé au siège de la présidence de la Ré-

publique. Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani est arrivé peu auparavant à Alger pour une visite officielle d'une journée. Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président Tebboune, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et des hauts responsables de l'Etat. Les discussions entre le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et l'Emir de l'Etat du Qatar, son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, tenues mardi à Alger, ont été élargies aux membres des délégations des deux pays. Ont participé, du côté algérien, à ces discussions tenues à la Présidence de la République, les ministres des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, de l'Industrie et des Mines, Ferhat Aït Ali et des Finances, Abderrahmane Raouya, outre le ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaid. Etaient présents, côté qatari, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères, Mohamed ben Abderrahmane Al Thani, ainsi que le ministre des Finances, Cheikh Ali Sharif Al Emadi. L'Emir du Qatar est arrivé mardi en Algérie pour



une visite officielle d'une seule journée.

### L'Emir de l'Etat du Qatar achève sa visite officielle en Algérie

L'émir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a quitté Alger mardi après-midi au terme d'une visite officielle d'une journée en Algérie. Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani a été salué à

son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, des membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. Lors de cette visite, l'Emir de l'Etat du Qatar a eu avec le Président Tebboune des entretiens et un échange de vues sur les questions d'intérêt commun.

H.M / Ag

## Coronavirus: Le monde "pas prêt" face à l'épidémie

Le monde n'est "tout simplement pas prêt" à faire face à l'épidémie du nouveau coronavirus, a déclaré mardi l'expert qui dirige la mission conjointe OMS/Chine. "Vous devez être prêt à gérer cela à une plus grande échelle, et cela doit être fait rapidement", mais le monde "n'est tout simplement pas prêt", a déclaré Bruce Aylward, de retour de Chine, à la presse au siège de l'OMS à Genève. "Nous ne sommes pas prêts comme nous devrions l'être", tant que du point de vue "psychologique" que "matériel", a-t-il dit. Cette mission s'est rendue dans plusieurs villes et provinces chinoises, y compris à Wuhan, berceau de l'épidémie du coronavirus -baptisée Covid-19- pour étudier son évolution et ses effets. "L'évaluation unanime de l'équipe est qu'ils (les Chinois) ont changé le cours de cette épidémie... C'est frappant", a souligné Bruce Aylward, un Ovétérin de la lutte contre l'épidémie Ebola. "Si j'ai le Covid-19, je veux être soigné en Chine", a-t-il ajouté faisant valoir les efforts réalisés par ce pays pour équiper les hôpitaux et en construire de nouveaux. "La Chine sait comment maintenir en vie les gens ayant le coronavirus", a-t-il observé, appelant le reste de la communauté internationale à se préparer davantage. Partie



de Chine fin décembre, l'épidémie du nouveau coronavirus a atteint dans ce pays son sommet entre les 23 janvier et 2 février, le chiffre quotidien des nouveaux cas diminuant depuis, selon l'OMS. En Chine, le virus a contaminé quelque 77.000 personnes dont 2.600 sont mortes. Mais alors que de nouveaux pays sont touchés chaque jour, la maladie concerne désormais, Chine mise à

part, plus d'une trentaine de pays où elle a fait des dizaines de morts et plus de 2.500 cas de contamination. S'exprimant lundi devant les journalistes en Chine, Bruce Aylward s'était déjà inquiété des apparitions de la maladie dans d'autres pays, soulignant que les cas se multipliaient avec "des taux de croissance exponentiels".

Y.D/Ag

## Marche des étudiants Les manifestants « déterminés à aller jusqu'au bout »

Pour ce 53ème mardi de mobilisation, les étudiants soutenus par les citoyens ont marché à Alger et dans plusieurs villes du pays. A la capitale, « la liberté » était le mot d'ordre. » On n'est pas éternels, une génération après nous portera le flambeau de la révolution », pouvait-on lire sur une pancarte brandie par les étudiants. Pour cette nouvelle journée de contestation qui s'est déroulée dans le calme, les jeunes Hirakistes « déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications politiques » regrettent qu'après une année de mobilisation, « rien n'a changé ». « Nous devons mener au bout notre révolution, car le système politique s'est régénéré, et il ne compte pas partir », nous confie Idir, un des étudiants qui précise que « rien n'a changé après 53 semaines de protestation contre régime autiste ». Les étudiants qui ont comme d'habitude entamé leur marche depuis la place des martyrs, ont sillonné les rues d'Alger et ont mis fin à leur marche devant la fac centrale. Comme à la fin de chaque marche, deux étudiants ont pris la parole et ont dénoncé le « lynchage » d'un de leur camarade par la police, samedi dernier, lors de la manifestation en commémoration du premier anniversaire du Hirak. « Maintenant, ce n'est pas une affaire du Hirak, il s'agit d'être avec la cause juste ou pas, et nous, nous allons être avec la cause juste (Hirak Ndlr) », concluent les étudiants qui entonnent l'hymne nationale, avant de se disperser dans le calme.

## TIC Naissance du Groupement algérien des acteurs du numérique

Le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), visant à accompagner et à renforcer la croissance des entreprises activant dans le secteur, a été lancé officiellement mardi à Alger. "Créé par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique, le GAAN aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique quels qu'ils soient leur taille, statut juridique, niveau d'expertise, secteur de spécialisation ou positionnement géographique, autour de 4 objectifs majeurs, à savoir fédérer, grandir, rayonner et transformer", a déclaré Bachir Tadjeddine, président du GAAN lors d'une conférence de presse consacrée au lancement de ce groupement. Le GAAN a

pour ambition, avec le support des différents acteurs du numérique, de se positionner comme trait d'union entre l'écosystème digital et les centres de décision pouvant impacter son évolution, a-t-il ajouté. M. Tadjeddine a expliqué que "l'Algérie a besoin de rattraper son retard technologique, tout en axant ses choix et orientations stratégiques sur les problématiques locales, qui entravent le développement du secteur", ajoutant qu'il appartient donc naturellement à ces mêmes acteurs d'organiser cette remise à niveau, nécessaire à la mise en place d'un socle technologique solide et transversal à travers le GAAN. De son côté, Roslane Bencharif, vice-président du GAAN, a indiqué que la démarche du grou-

pement est "inclusive et ne peut se concrétiser que grâce à l'intelligence collective et à l'adhésion d'un maximum d'acteurs souhaitant apporter leur pierre à l'édifice". Le GAAN propose une multitude de services et d'avantages à ses adhérents auprès d'opérateurs nationaux mais aussi, de facilitations pour la participation à des événements internationaux autour du numérique. Le groupement a annoncé, à cette occasion, la création prochaine d'une plateforme d'offres de mandes d'emploi dédiée au numérique et d'une base de données des entreprises et des compétences algériennes activant dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

## Révision de la Constitution La copie sera prête le 15 mars prochain



Le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution achèvera sa mission vers le 15 mars prochain et présentera une première mouture qui sera soumise à débat et enrichissement, conformément à l'agenda arrêté par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon la Présidence de la République, entre 500 et 700 copies de la première mouture de la Constitution seront distribuées à tous les acteurs concernés par la révision de la loi fondamentale du pays et la mouture sera également publiée sur le site internet de la Présidence et les réseaux sociaux de manière à permettre à tous les citoyens de débattre en d'enrichir le texte. En ce sens, tous les partis politiques agréés recevront une copie de la mouture de la Constitution, ainsi que toutes les associations de la société civile sans exclusion, les syndicats, les personnalités politiques et nationales et les enseignants universitaires et ce, de manière à assurer un large et riche débat pour aboutir à une Constitution consensuelle qui consolidera les libertés, la justice sociale, préservera l'unité nationale et limitera les attributions du Président, lesquelles ne seront plus impériales. Précisant qu'il n'y aura pas de conférence nationale sur la révision de la Constitution, la même source relève qu'à l'issue des débats qui dureront un mois, la mouture sera soumise de nouveau au Comité des experts, lequel portera les amendements et les modifications proposés avant de soumettre le texte au Parlement puis à un référendum populaire.

**Le Président de la République affirme l'avis de tous sera pris en compte en ce qui concerne la méthodologie à suivre, mais également les problèmes dont souffre le pays.**

Entamées il y a quelques semaines, les consultations initiées par le pré-

sident de la République, Abdelmadjid Tebboune avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile vont se poursuivre encore, l'objectif étant de parvenir à une « constitution consensuelle » dont le projet sera soumis au référendum populaire. Selon le chef de l'Etat, l'avis de tous sera pris en compte en ce qui concerne la méthodologie à suivre, mais également les problèmes dont souffre le pays. Ces avis pourront entrer dans l'élaboration de la mouture finale de la constitution et l'occasion sera également donnée à d'autres personnalités. Cependant, il a estimé que même si la constitution concerne l'ensemble de la société, son élaboration doit être confiée à des spécialistes en droit constitutionnel. « Nous opérerons d'autres amendements et changements jusqu'à ce que nous parviendrons à une Constitution consensuelle », avait-il précisé. Soutenant que l'actuelle constitution a montré ses limites avec la crise, le président de la République a jugé « impérative » sa révision pour éloigner le spectre des crises à l'avenir. Se défendant de vouloir obtenir une constitution « sur mesure », le président Tebboune a affirmé que cette révision marquera le début d'une étape « fondamentale ».

**L'Algérie est au début d'un processus qui devra conduire à une refondation de l'Etat et de ses institutions sur des bases saines et à un redressement économique, social et culturel**

Il avait tenu à expliquer que la nouvelle constitution sera soumise au référendum, ce qui voudra dire que l'ensemble des Algériens auront à se prononcer sur ce projet et qu'il « ne s'agit nullement d'une constitution sur mesure pour un président, un clan ou un mode de gouvernance », avait-il soutenu. Le président de la République avait indiqué, à ce titre, que toutes les

personnalités rencontrées jusque là étaient « favorables » à l'amendement de la constitution et qu'elles « craignent, elles aussi, tout comme les citoyens, qu'elle soit encore une révision sur mesure ». Le chef de l'Etat avait réitéré son engagement pour une révision constitutionnelle garantissant la protection des droits et libertés du citoyen et consacrant une démocratie réelle, fondée sur la séparation des pouvoirs, le renforcement du contrôle parlementaire et l'instauration de contre-pouvoirs efficaces dans un environnement exempt de corruption, où seront réhabilitées les valeurs morales et la compétence en matière de gestion des affaires de l'Etat. L'Algérie est au début d'un processus qui devra conduire à une refondation de l'Etat et de ses institutions sur des bases saines et à un redressement économique, social et culturel, avait-il souligné. Il avait fait savoir que la réalisation de ces objectifs requiert la mobilisation et la détermination de tous et la prise de conscience de chacun sur les enjeux et les défis que nous devons ensemble relever.

**Cette révision constitue le premier jalon pour l'édification d'une Algérie nouvelle aspirant au progrès et à la modernité tout en étant attachée à son histoire et à son authenticité.**

Aussi, dans l'exercice quotidien des obligations de votre charge, vous devez toujours garder à l'esprit l'impératif de leur concrétisation. Le Président Tebboune avait tenu également à souligner que désormais l'exercice des missions et attributions sera évalué et apprécié à l'aune de la responsabilité et de la redevabilité qui s'y attachent en tenant compte, essentiellement, du niveau de prise en charge réelle des besoins et préoccupations exprimées par les citoyens en général et par les opérateurs économiques et sociaux, en particulier. Il avait

également relevé que cette révision constitue le premier jalon pour l'édification d'une Algérie nouvelle aspirant au progrès et à la modernité tout en étant attachée à son histoire et à son authenticité. Le Président de la République avait notamment déclaré que cette démarche doit s'appuyer sur notre détermination à opérer une véritable rupture avec les pratiques du passé et promouvoir de nouveaux modes de gouvernance à la mesure des espérances de notre peuple. « C'est de la concrétisation de nos engagements que dépendent le recouvrement de la confiance du citoyen dans ses institutions, son adhésion aux actions et sa contribution pleine et sincère à la réalisation de nos programmes de développement », avait soutenu le Président de la République. Pour ce faire, Tebboune avait décidé de mettre en place un Comité d'experts chargé de formuler des propositions et recommandations ayant pour objet de conforter l'ordre démocratique fondé sur le pluralisme politique et l'alternance au pouvoir, d'assurer une réelle séparation et un meilleur équilibre des pouvoirs en introduisant davantage de cohérence dans le fonctionnement du pouvoir exécutif et en réhabilitant le Parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement, d'améliorer les garanties de l'indépendance des magistrats, de renforcer et de garantir l'exercice effectif des droits des citoyens et de réhabiliter les institutions de contrôle et de consultation. Il a expliqué que les axes de cette révision tournent autour du renforcement des droits et libertés des citoyens, la réflexion doit porter sur l'élargissement et l'enrichissement des espaces de liberté du citoyen à la fois par la consécration de nouvelles libertés individuelles et collectives, le cas échéant, et la consolidation des droits constitutionnels garantis. Il s'agira de donner un contenu et un sens aux

droits et libertés consacrés et de protéger particulièrement la liberté de manifestation pacifique et la liberté d'expression et de la presse écrite, audiovisuelle, et sur les réseaux d'information qui doivent s'exercer librement sans porter atteinte à la dignité, aux libertés et aux droits d'autrui.

**Le Président de la République avait déclaré que cette démarche doit s'appuyer sur notre détermination à opérer une véritable rupture avec les pratiques du passé et promouvoir de nouveaux modes de gouvernance à la mesure des espérances de notre peuple.**

Il s'agit également de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption et, à ce propos, le comité devra examiner et proposer des mécanismes propres à éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires de sorte à soustraire à l'influence de l'argent la gestion des affaires publiques. La réflexion doit porter également sur les moyens de renforcer davantage les mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, y compris l'implication de la société civile dans cette œuvre de salubrité publique. Elle devra s'étendre aussi à la réhabilitation et au renforcement des institutions de contrôle de manière à conférer à leur action plus d'effectivité dans la protection du patrimoine et des deniers publics. En outre, la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs figure parmi les axes de cette refonte et il s'agira particulièrement de promouvoir l'action politique dans sa principale fonction d'impulsion et d'animation de la vie publique dans le respect des règles démocratiques fondées sur les principes d'alternance au pouvoir et de promotion du pluralisme politique.

**T. Benslimane**

## Transition énergétique: Objectif 16 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état lundi à Hassi Messaoud d'une stratégie nationale pour une transition énergétique fluide visant à développer et à porter la production des énergies renouvelables à 16 000 mégawatts à l'horizon 2035.

Dans son allocution à l'occasion de la célébration du double anniversaire de nationalisation des hydrocarbures et de création de l'UGTA, M. Djerad a affirmé que cette stratégie, qui vise la production de 4 000 mégawatts à l'horizon 2024 et de 16 000 mégawatts à l'horizon 2035, permettra une économie de près de 240 milliards m3 de gaz naturel outre un développement efficient du tissu des petites et moyennes entreprises (PME), spécialisées dans la fabrication des composantes des énergies renouvelables. Le Premier ministre a présidé, lundi, à Hassi Messaoud (W.Ouargla) les festivités commémorant le double anniversaire de création de l'UGTA et de nationalisation des hydrocarbures. M. Djerad a mis en avant, dans ce sens, l'impératif de continuer à encourager l'industrie pétrochimique, en plein essor, en vue de valoriser la production nationale d'hydrocarbures, de répondre à la demande nationale en dérivés pétroliers et de s'orienter vers l'exportation. "S'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et aller vers les énergies renouvelables n'est plus un choix pour le gouvernement, mais une nécessité impérieuse, vu les fluctuations des cours du pétrole", a-t-il souligné. Soulignant que l'Algérie "possède un énorme potentiel en énergie solaire qui lui permet d'être pionnier dans la production de ce type d'énergie propre", M. Djerad a précisé que "c'est là la nouvelle orientation économique adoptée pour sortir de la dépendance absolue à la rente pétrolière". En matière de renouveau économique, le Premier ministre a mis l'accent sur l'impératif de déve-



lopper l'agriculture, l'industrie, la pétrochimie, le tourisme et l'économie de la connaissance et tous les secteurs générateurs de richesses, "en tant que seul moyen pour faire face aux défis qui nous sont imposés". "Le Gouvernement est résolu à aller de l'avant pour relever ces défis, fort en cela de l'histoire de lutte du peuple algérien, de la mobilisation des travailleurs, du génie des chercheurs et de l'ambition de la jeunesse", a-t-il assuré. Par ailleurs, M. Djerad a rappelé que la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures étaient deux des plus grandes haltes de l'histoire moderne du pays et un exemple avant-gardiste en matière de consolidation des acquis de la souveraineté nationale, qui doivent être renforcés par d'autres acquis pour passer de l'utilisation figée de cette richesse à son exploitation dans la relance d'une industrie et d'une économie créatrices de richesses. "Nous devons mobiliser nos efforts pour permettre à notre pays d'accéder à une nouvelle étape en dépit des conjonctures interne et externe difficiles", a-t-il ajouté, estimant que "les fortes aspirations au changement, à la démocratie, à la justice sociale et à l'édification d'un Etat de droit, exprimées par le peuple le 22 février 2019, constituent également une

autre halte historique dans le processus de l'édification de l'Algérie nouvelle".

### La jeunesse, l'économie de la connaissance et la valeur du travail, des ressources inexploitées

Cette étape, a-t-il ajouté, vise "la construction de l'Etat de droit, le renforcement des libertés individuelles et collectives et la démocratie participative et la gestion transparente des institutions de l'Etat, qui seront consacrés par la nouvelle Constitution, outre la diversification de l'économie du pays pour la rendre compétitive à travers l'exploitation optimale de toutes les capacités de développement disponibles génératrices de richesses et d'emplois". A cet égard, le Premier ministre a affirmé que les capacités et les moyens dont dispose l'Algérie lui permettent de devenir un pays émergent en un laps de temps court, à condition que les uns et les autres fassent preuve de bonne volonté et conjuguent leurs efforts.

"Nous sommes tenus d'exploiter d'autres ressources inexploitées à ce jour", notamment la jeunesse, l'économie de la connaissance, la transition numérique et la valeur du travail, a soutenu M. Djerad, insistant sur l'impératif d'encourager les

jeunes à appréhender l'avenir avec confiance sous l'angle de la créativité, de l'innovation, de la compétitivité et de l'aspiration à l'excellence, tout en s'inspirant de la génération de Novembre qui a accompli pleinement son devoir pour la libération du pays du joug colonial et le recouvrement de sa souveraineté sur ses ressources naturelles. Mettant en avant l'importance de l'économie de la connaissance et de la transition numérique en tant que critères à l'aune desquels se mesurent la puissance et l'influence des Etats, le Premier ministre a souligné que la compétitivité de l'économie fondée sur la connaissance, l'innovation et les technologies numériques ne laisse pas de place à "ceux qui sont à la traîne" dans ce nouveau monde. Selon lui, l'Algérie recèle suffisamment de ressources pour accélérer le développement et assurer une intégration réussie dans l'économie mondiale. De plus, M. Djerad a appelé à s'unir autour des nobles principes qui font du travail une valeur civilisationnelle et morale dont il faut respecter les exigences tout en se convaincant de la nécessité de rattraper le temps perdu pour l'édification d'un Etat fort. Pour M. Djerad, le développement perd sa finalité s'il ne contribue pas à l'amélioration des conditions de la

vie des citoyens sur tout le territoire national. Evoquant la protection du pouvoir d'achat, M. Djerad a rappelé les mesures décidées par le Président de la République que le Gouvernement s'attèle à mettre en œuvre, à savoir l'exonération totale des faibles salaires, la révision du SMIG, la régulation du marché, la protection du consommateur de la spéculation et la subvention des produits à large consommation, qui ne connaîtront aucune augmentation. Dans ce contexte, M. Djerad a appelé les travailleurs et les pouvoirs publics à œuvrer "côte à côte" pour le maintien du système national de protection social des salariés et des retraités, confrontée à une grave crise financière, à travers des solutions innovantes à même de garantir sa pérennité et son adaptation aux nouvelles données du marché de travail et de l'économie. Plaidant, par ailleurs, pour le traitement de toutes les questions liées au monde du travail dans le cadre du dialogue, il a souligné que c'est là la voie optimale pour trouver des solutions aux préoccupations soulevées, afin de réunir un climat favorable et adéquat à la concrétisation des objectifs du développement socio-économique. À la fin de son allocution, le Premier ministre a tenu à saluer avec déférence l'ensemble des Algériennes et Algériens qui ont permis au pays de surmonter toutes les difficultés et les crises qui ont failli saper les fondements de l'Etat nationale et ses acquis, notamment le recouvrement de la souveraineté sur les richesses nationales. Le Premier ministre a appelé à veiller fermement au renforcement de l'unité nationale face aux défis actuels et futurs, dans le but de bâtir une Algérie nouvelle, conformément à la voie tracée par Président de la République pour garantir une vie décente à tous les citoyens et préserver les droits des travailleurs et des retraités.

N.J

## Bataille du changement global L'UGTA totalement engagée

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha a affirmé, lundi à Hassi Messaoud, que l'Union était "engagée dans la bataille du changement global pour assainir la Centrale syndicale des irrégularités et des intrus", précisant que "la politique de changement vise à accorder aux bases syndicales toute la liberté dans le choix des représentants". "L'UGTA est engagée dans la bataille du changement global pour assainir la Centrale syndicale des irrégularités et des intrus qui ont nui à l'action syndicale et à l'Union", a déclaré M. Labatcha lors d'une rencontre avec les travailleurs, les cadres et les syndicalistes de la Sonatrach, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'occasion de la célébration, le 24 février, du double anniversaire de la création de l'UGTA (1956) et la nationalisation des hydrocarbures (1971). "La politique de changement que nous avons adopté tend à accorder aux bases syndicales toute la liberté dans le choix des représentants", a-t-il soutenu. Ap-

pelant "l'ensemble des travailleurs à adhérer à l'UGTA", il a déclaré que "l'ère de l'allégeance est révolue" et que "le dernier mot revient à l'urne pour les postes de responsabilité syndicale à tous les niveaux". "Les seuls critères sont la compétence et la disposition permanente à défendre les intérêts des travailleurs, à prendre en charge leurs préoccupations et à préserver les entreprises et les emplois", a-t-il poursuivi. Evoquant le double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, le SG de l'UGTA a estimé que cet événement a été "le parachèvement de notre indépendance et le recouvrement de notre souveraineté sur les richesses du peuple et de la nation, spoliées hier par les hordes coloniales et "les bandes d'aujourd'hui" qui "ont osé s'emparer injustement et par la corruption". À présent, a-t-il souligné l'UGTA est appelée à opérer un changement pour être au diapason des mutations accélérées que connaît l'Algérie dans les différents domaines et secteurs, depuis le déclenchement du Hirak populaire, le 22 février 2019 et la

tenu de la présidentielle le 12 décembre dernier, et dont le résultat a été un programme de transition pour l'édification d'une Algérie nouvelle affranchie de toutes les restrictions, de la corruption, de la médiocrité, du pillage organisé et de la bureaucratie, a-t-il ajouté. Mettant en avant "le soutien et l'appui de l'UGTA à cette transition et ce renouveau national", M. Labatcha s'est félicité de la célébration de ce double anniversaire "sous l'égide de nationalistes intégrés à différents postes et niveaux". A ce propos, il a exhorté les syndicalistes à valoriser la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son intervention pour empêcher le licenciement de 900 employés d'un opérateur de téléphonie mobile privé, ajoutant que l'UGTA sera toujours mobilisée pour défendre le pays, les institutions de la République et les travailleurs. Le Plan d'action du Gouvernement adopté récemment par les deux chambres du Parlement prévoit des points qui "répondent à certaines de nos revendications", a déclaré le SG de l'UGTA, soulignant que les instructions du Pré-



sident de la République quant à la protection du produit national, la prise en charge des populations "des zones d'ombre" et son engagement à lancer un dialogue avec les partenaires sociaux sont des mesures "rassurantes et à même d'ouvrir de larges horizons à la consécration de la cohésion et de la solidarité entre les Algériens".

La rencontre s'est déroulée en présence de plusieurs ministres, notamment le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, outre le PDG du Groupe Sonatrach, Toufik Hakkar.

M.M

## Brexit : L'Algérie pour un accord de coopération globale avec le Royaume-Uni

L'Algérie et le Royaume-Uni doivent négocier un accord de coopération globale pour substituer à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) après le Brexit, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'Europe, au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Haneche. "Nous pensons que les gouvernements des deux pays doivent entamer, sans perdre de temps, des négociations pour un accord global qui encadre la coopération bilatérale dans ses différents aspects", a déclaré M. Haneche lors du forum d'affaires algéro-britanniques organisé par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et Developing markets associates (DMA). Ces négociations, poursuit-il, doivent aboutir à un accord "gagnant-gagnant" qui permettra de profiter des changements que connaît l'Algérie avec l'élection d'un nouveau Président et le Royaume-Uni avec sa sortie officielle de l'Union européenne, pour hisser les relations entre les deux pays au niveau de leurs potentiels énormes. Au-delà du renforcement du commerce bilatéral, cet accord doit intégrer des mécanismes pour améliorer le flux des investissements dans les deux sens. Les négociations pour l'accord de coopération globale devraient aussi évoquer les volets politique et sécuritaire ainsi que la mobilité entre les deux pays afin de permettre notamment aux hommes d'affaires et étudiants de voyager "sans difficultés", souligne le responsable. "Il est nécessaire d'entamer ces négociations avec de bonnes intentions le



plutôt possible puisque nous n'avons qu'une année (période de transition) pour le faire. Il ne faut pas qu'on rate cette chance", a noté M. Haneche expliquant que des discussions exploratoires avaient déjà commencées depuis des mois pour examiner ce dossier. Il fait savoir, par ailleurs, que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, va recevoir mardi la délégation d'affaires britannique conduite par l'Envoyé commercial du Premier ministre britannique en Algérie, Lord Richard Risby. Cette rencontre sera l'occasion de présenter aux membres de la délégation les grandes lignes de la politique algé-

rienne en matière de développement des relations économiques et d'investissement qui représente une "priorité" pour la partie algérienne, selon le directeur. De son côté, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Barry Lowen, a estimé que le Brexit constitue un "nouveau début" pour son pays qui cherche désormais à donner un nouveau souffle pour le commerce britannique avec le reste du monde à travers des "nouveaux partenariats". Pour lui, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne est une "opportunité" pour le développement des relations commerciales de ce pays avec l'Al-

gérie dans beaucoup de secteurs. "Je m'adresse aux hommes d'affaires britanniques présents avec nous aujourd'hui: Vous êtes ici au bon endroit et bon moment. Nous connaissons, que ce soit au Royaume-Uni ou en Algérie, un nouveau début qui sera l'occasion pour vous de développer de nouveaux partenariats", a-t-il déclaré. Lors de son intervention, Lord Risby a mis en exergue "la détermination" de son pays de partager ces capacités de développement économique, avec l'Algérie qui a exprimé sa volonté, dans le cadre du plan d'action du gouvernement, d'améliorer le climat des

affaires, de développer les nouvelles technologies, d'encourager les startups.

Concernant les secteurs prioritaires pour l'investissement en Algérie, le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri, a considéré que les efforts doivent s'orienter notamment vers l'agriculture et de développement rural, l'industrie et les mines, les nouvelles technologies et le numérique, la santé et la gestion des hôpitaux, ainsi que l'environnement et les énergies renouvelables. Selon les chiffres avancés par M. Mansouri, le portefeuille des investissements britanniques en Algérie comprend actuellement 13 projets d'une valeur globale de 40 millions de dollars. Le Royaume-Uni est ainsi classé 20ème en matière de nombre de projets d'investissement étranger en Algérie et 29ème en matière de volume d'engagement financier. En 2019, l'Algérie était le deuxième fournisseur africain du Royaume-Uni avec 2,3 milliards de dollars, après l'Afrique du Sud. Toutefois, les exportations algériennes vers le Royaume-Uni ont été dominées par les hydrocarbures à hauteur de 98,9%, selon les données de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Quant aux importations algériennes en provenance du Royaume-Uni, elles ont atteint 515 millions en 2019 et sont composées essentiellement de produits industriels et de médicaments (87,7%).

Ali B

## Pêche et aquaculture: Vers la fabrication locale du matériel de production

Le directeur général de la Chambre algérienne de la Pêche et de l'aquaculture (CAPA), Abdelhakim Lazaar a indiqué, lundi à Alger, que le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'orientait vers la fabrication, localement, du matériel d'aquaculture afin de réduire les importations. Cette stratégie vise à baisser le niveau des importations de ces produits qui sont essentiels dans les activités d'aquaculture, à travers l'établissement de partenariats entre les entreprises nationales et privées avec les instances et commissions internationales pour acquérir l'expérience nécessaire leur permettant, à l'avenir, de fabriquer ces matériels localement, a déclaré M. Lazaar. Dans le même sillage, le DG de la CAPA a mis en avant l'impact de ces mesures sur le développement des projets dans les filières liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture à l'intérieur du pays, ce qui ouvrira d'autres horizons aux opérateurs économiques et investisseurs dans le secteur, citant à titre d'exemple, la production des alevins, des aliments destinés aux poissons, outre les cages flottantes d'autres matériels nécessaires pour cette activité. "La maîtrise de la fabrication des outils entrant dans cette activité est primordiale pour mieux maîtriser le marché", a-t-il insisté, mettant en avant les avantages pour les professionnels en matière de création de nouvelles activités

liées directement à la filière, a-t-il estimé. Il a rappelé la signature dimanche d'une lettre d'intention entre la CAPA et le Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de Loire (COREPEM) dans le cadre de la stratégie régionale de coopération entre les pays afin que les professionnels de la pêche et de l'aquaculture puissent bénéficier d'une expérience internationale ainsi que du transfert des technologies modernes, outre le renforcement de la gouvernance. Il est prévu le renforcement de la coopération en terme d'expériences pilotes entre le CAPA et le COREPEM, a-t-il annoncé, ajoutant que les deux parties ont convenu d'organiser une rencontre ultérieurement pour discuter le détail de cette coopération. Les développements qu'a connus le secteur, ces dernières années, ainsi que les capacités considérables dont il regorge en tant que levier du développement de l'économie nationale appellent de la part des responsables un accompagnement aux professionnels en terme d'expertise et de nouvelles technologies, a-t-il ajouté. Concernant les préoccupations des professionnels, notamment les petits pêcheurs, le DG de la CAPA a rappelé que les rencontres consul-



tatives tenues récemment avec d'autres secteurs, tels que les Transports, les Ressources en eau et l'Emploi...etc ont donné lieu à l'installation de plusieurs groupes de travail qui veilleront à identifier les problèmes et leur chercher des solutions. La CAPA a adopté un plan d'action pour les années à venir visant à l'amélioration de la productivité et l'encouragement des professionnels à doubler d'effort pour la relance de cette filière et garantir un produit à la portée du simple citoyen, a assuré M. Lazaar. Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi avait demandé au président de la CAPA de tenir une série de rencontres consultatives au niveau local en vue d'analyser la situation du secteur et de proposer des solutions que chaque catégorie professionnelle du secteur jugera réalistes et réalisables à court et à moyen termes, en prenant en compte les défis du secteur.

Timizagh Nora

## Environnement Mme Benharrats évoque avec Lord Richard Risby et John O'Rourke les moyens de relancer la coopération



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats, a passé en revue, lors de deux réunions distinctes avec l'envoyé économique du Premier ministre britannique en Algérie, Lord Richard Risby et le président de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, les moyens de développement de la coopération dans le secteur. Lors de son entretien avec M. Risby, la ministre s'est félicitée des propositions de coopération notamment celles contenues dans le Plan d'action du Gouvernement adopté, et axées sur trois principaux volets, à savoir: la transition écologique, la transition énergétique et la transition vers la citoyenneté écologique, a indiqué le ministre dans un communiqué. Pour sa part, M. Risby a affirmé la volonté de son pays de booster les relations stratégiques à même de développer le climat des affaires en Algérie no-

tamment dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables, saluant le rôle de l'Algérie dans ce domaine. Par ailleurs, Mme Benharrats a évoqué avec M. O'Rourke les voies d'appui des relations entre l'Algérie et l'UE dans le secteur de l'Environnement, des énergies renouvelables et du développement durable. À cette occasion, la ministre a souligné l'impératif de partager et d'échanger les expertises et expériences sur différents dossiers inhérents notamment aux changements climatiques et au système écologique intégré des déchets 2019-2020. De son côté, le président de la délégation de l'UE en Algérie a mis en avant les opportunités de coopération en matière d'énergie renouvelable, d'efficacité et de transition énergétiques à travers la mise en œuvre de la "charte verte" de l'UE, proposant de coopérer dans le domaine de l'économie circularise.

H.H

PNUD

## Le laboratoire accélérateur du développement lancé officiellement demain à Alger

Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en Algérie lancera officiellement jeudi à Alger son laboratoire "accélérateur du développement" (Acc Lab). Le PNUD a mis en place l'un des plus vastes réseaux de connaissance, d'apprentissage et d'échanges intégrés au monde à travers ces laboratoires, accélérateur du développement reposant sur l'innovation. Ce réseau de laboratoires consiste à promouvoir des approches novatrices de développement ayant un potentiel d'expansion important. A travers un réseau de 60 laboratoires déjà établis dans 78 pays à travers le monde dont l'Algérie, les connaissances et les solutions innovantes y découlant seront documentées et partagées pour informer des pratiques de développement et accélérer la réalisation de résultats transformationnels en vue d'atteindre les objectifs de développement durables (ODD). Avec l'appui du Qatar, d'Allemagne et de l'Italie, les 60 laboratoires mis en place travaillent avec des partenaires nationaux pour promouvoir des approches innovantes qui répondent à la complexité des défis actuels du développement. Le PNUD



poursuivra ses efforts pour élargir le partenariat autour des laboratoires avec les autres acteurs de développement de la communauté nationale et internationale. Par ailleurs, la rapidité, la dynamique et la complexité des problèmes sociaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui sont fondamentalement différentes de ceux d'hier. A cet effet, les Acc-Lab sont une nouvelle approche du PNUD pour accélérer le . Les la-

boratoires identifieront les solutions locales avec les acteurs locaux et valideront leur potentiel d'accélération du développement. Les solutions peuvent prendre différentes formes, allant d'un agriculteur découvrant un nouveau moyen de prévenir les inondations à une organisation à but non lucratif dont le travail donne des impacts. Les laboratoires exploiteront également le potentiel des données en temps réel et de l'énergie des

personnes pour répondre aux défis en rapide évolution qui ont une incidence sur le développement. En s'appuyant sur ces solutions locales, les laboratoires vont tester et réitérer de nouvelles idées pour déterminer celles qui fonctionnent, celles qui peuvent évoluer et celles qui ne le sont pas, ce qui place l'expérimentation au cœur de notre travail. Les laboratoires transformeront l'approche collective en introduisant de nouveaux services,

étayés par des preuves et des pratiques, et en accélérant le test et la diffusion de solutions dans et entre les pays. La création de sens, l'intelligence collective, la cartographie de solutions et l'expérimentation feront partie de la nouvelle offre du PNUD aux gouvernements. En collaboration avec les partenaires des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile, et de la population locale, les laboratoires analyseront les défis rencontrés dans les contextes locaux afin d'identifier les connexions et les schémas à la recherche de nouvelles voies de travail permettant d'agir efficacement pour faire face aux défis de développement et d'identifier des portefeuilles de solutions susceptibles de donner naissance à des solutions pragmatiques et utiles à l'accélération des ODD. Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 170 pays et territoires, le PNUD offre une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Yasmina Derbal

SNTF

### Chiali : « Il est impératif d'asseoir des règles rigoureuses pour la sécurité ferroviaire »

Asseoir des règles rigoureuses en matière de sécurité ferroviaire devient de plus en plus indispensable pour endiguer les accidents et les incidents récurrents enregistrés sur le réseau, a insisté mardi à Alger le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali. "Il est devenu plus qu'indispensable d'asseoir des règles rigoureuses en matière de sécurité et intervenir sur les passages à niveau afin d'endiguer les accidents et les incidents récurrents qui sont enregistrés sur notre réseau", a souligné M. Chiali dans une allocution à l'ouverture d'un séminaire sur la sécurité ferroviaire, organisé par son département et l'Agence européenne pour les chemins de fer "ERA". Pour ce qui est de la problématique du passage à niveau, le ministre a affirmé que les mesures engagées doivent être "consolidées et généralisées". Il s'agit notamment, de la suppression progressive des passages à niveau identifiés comme étant les facteurs d'accidents ou de leur gardiennage et de la lutte contre les passages à niveau sauvages en coordination avec les autorités locales concernées. Ces mesures englobent également la généralisation de l'opération de modernisation du système de télécommunication et de signalisation sur les accidents ferroviaires, ainsi que l'adaptation et la convergence avec les normes et réglementation liées à la sécurité ferroviaire. Par ailleurs, le ministre a rappelé qu'au titre des différents programmes d'investissements accordés au secteur, les chemins de fer avaient bénéficiés d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics par la mobilisation



des moyens financiers nécessaires au développement du réseau ferré national, à travers sa modernisation, son extension, son dédoublement, son électrification et l'introduction de systèmes de télécommunications et de la signalisation modernes. M. Chiali a aussi cité les actions portant sur le renforcement des moyens de la SNTF, à travers, la réhabilitation du matériel existant et l'acquisition de nouveaux moyens de transport adaptés aux besoins des usagers et des opérateurs économiques. Il a, en outre, avancé que le réseau ferroviaire, qui avoisine actuellement, 4.200 km, devrait atteindre à court terme un linéaire de 6.300 km et 12.500 km à l'horizon 2030. D'autre part, M. Chiali a appelé à la poursuite de la coopération avec l'agence européenne pour les chemins de fer, en ciblant les actions qui répondent aux préoccupations de l'administration centrale et des deux établissements, sous tutelle, à savoir, la SNTF et l'ANESRIF. Regroupant des experts nationaux et internationaux, le séminaire sur la sécurité ferroviaire

s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne au titre de sa politique de voisinage avec les pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette rencontre répond pleinement aux préoccupations du secteur des Travaux publics et des Transports dans le domaine de la sécurité, la durabilité et l'interopérabilité des transports et plus particulièrement le transport ferroviaire, a souligné le ministre. Il a salué la tenue de cette rencontre qui traite d'une "problématique réelle", celle du renforcement de la sécurité du réseau ferré qui a connu ces dernières années des mutations importantes sur le plan des infrastructures et des systèmes et des équipements. À cette occasion, M. Chiali a tenu à remercier les responsables de EumedRail et l'Agence européenne pour les chemins de fer pour les efforts consentis, afin de promouvoir une coopération étroite, permettant une mise à niveau progressive de la sécurité de 3transport, notamment sur le plan réglementaire.

Tikhli Yamina

### Dépendance économique : Rezig pointe du doigt les accords commerciaux

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé lundi à Alger que les accords commerciaux conclus avec les principaux partenaires économiques "ont maintenu, pendant des années, l'économie nationale dans un état de dépendance". La relation économique de l'Algérie avec ses principaux partenaires est régie par des accords commerciaux, nobles en apparence, mais qui ont maintenu, des années après leur mise en vigueur, l'économie nationale dans un état de dépendance et de consommation continue de tout ce qui est importé", a indiqué M. Rezig à l'ouverture d'un colloque national sur l'évaluation des accords commerciaux conclus entre l'Algérie et ses partenaires économiques, en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai. Partant de ce constat, le ministère du Commerce a ouvert aujourd'hui le premier débat sur les différents accords en vigueur. Il s'agit de l'accord de partenariat avec l'Union Européenne (UE), de l'accord de la zone arabe de libre échange (ZALE), de l'Accord préférentiel avec la Tunisie, et pour la première fois l'évaluation de l'accord de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), qui n'est pas encore entré en vigueur. Le colloque national consacré à l'évaluation commune entre l'administration et les opérateurs économiques des accords commerciaux de l'Algérie avec les partenaires étrangers, premier du genre, s'inscrit dans la démarche de concertation avec les opérateurs économiques, en tant que "principal maillon" dans chaque action économique et que c'est eux qui reflètent la réalité économiques du pays, a-t-il souligné. Cette rencontre "est une sorte d'engagement" des autorités publiques à aller vers un nouveau

mode de gestion des affaires économiques du pays, a-t-il ajouté. M. Rezig s'est félicité, à cette occasion, de l'enregistrement de 150 demandes de participation à cette rencontre de la part des opérateurs économiques. Les ateliers, organisés dans le cadre de cette rencontre, devront dégager des recommandations à soumettre au gouvernement pour examen et adoption dans le cadre d'une feuille de route visant à améliorer le climat des affaires en Algérie. D'autres rencontres sont prévues avec des experts et des responsables pour évaluer les points forts et les points faibles des différents accords commerciaux, signés par l'Algérie. M. Rezig a affirmé que les "défis économiques auxquels l'Algérie fait face depuis un temps impliquent l'adoption d'une nouvelle approche et des politiques de gestion différentes, reposant essentiellement sur les compétences nationales et les ressources locales, étant les mieux placés pour connaître la réalité socio-économique nationale et fournir des solutions réalistes basées sur une évaluation globale". Parmi les dossiers prioritaires pour le gouvernement, ceux relatifs aux engagements commerciaux internationaux signés par l'Algérie et étroitement liés à l'équilibre commercial et à la balance de paiement. Il a ajouté que la dépendance de l'économie nationale à la rente pétrolière "est à l'origine de beaucoup de difficultés" entravant les démarches de libération de la double dépendance aux hydrocarbures. "Il est temps d'opérer un changement radical dans l'économie nationale, en s'orientant vers une économie productive, basée sur la transparence, les principes d'encouragement de la plus value et de l'investissement productif", a souligné M. Rezig.

Moussa O

## Aïn Defla: inauguration d'une unité d'oncologie



La célébration du double anniversaire de la création de la centrale syndicale et de la nationalisation des hydrocarbures a été marquée lundi à Aïn Defla par l'inauguration d'une unité d'oncologie et des maladies cancéreuses. Une cérémonie a été organisée à cette occasion en présence du corps médical activant dans cette nouvelle structure, des malades et de leurs familles ainsi que des autorités locales à la tête desquelles se trouvait le wali, Embarek. El Bar. Rattachée à l'établissement public hospitalier (EPH) Mekour Hamou de Aïn Defla où seule les séances de chimiothérapie sont désormais assurées, cette nouvelle structure est dédiée exclusivement aux consultations externes, selon les explications fournies par le directeur de wilaya de la Santé et de la Population (DSP), Hadj Sadok Abdallah. "L'ouverture de cette structure répond au souci de soulager le service oncologie de l'EPH Mekour Hamou lequel ne se consacrera désormais qu'à la chimiothérapie", a-t-il expliqué. Dès son arrivée à l'unité, le malade sera pris en charge par un staff médical pluridisciplinaire comprenant l'oncologue, le chirurgien, l'anesthésiste-réanimateur ainsi que la psychologue, a-t-il fait savoir. Exhortant le staff médical à se surpasser pour une bonne prise en

charge des malades, le wali de Aïn Defla a, de son côté, fait part de la disponibilité de la wilaya à venir en aide à cette frange dont la maladie a été exacerbée par les vicissitudes de la vie. "Je sais que nombre de malades vivent dans le dénuement quasi-total et ne peuvent, de ce fait, faire face aux déplacements contraignants entre leur lieu de résidence, l'unité d'oncologie ou les structures spécialisées des wilayas limitrophes vers lesquelles ils seraient orientés pour un avis spécialisé et c'est pour cette raison que j'ai pris la décision de doter cette nouvelle structure d'une ambulance et d'un microbus", a-t-il

lancé. Au sujet des équipements médicaux pour lesquels un montant de 5,7 millions de dinars a été consacré, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur le fait que leur acquisition était tributaire de l'aval donné par le Conseil médical de l'hôpital. L'acquisition des équipements médicaux n'est pas l'affaire d'administrateurs mais concerne les professionnels de la santé car eux seuls sont à même d'en connaître la véritable mission", a-t-il souligné. De leur côté, des malades ont accueilli favorablement l'ouverture de cette unité, soutenant que son entrée en fonction leur permettra de gagner un temps précieux. "Par le

passé, nous nous rendions aux structure d'oncologie des wilayas de Blida et d'Alger mais aujourd'hui, Dieu merci, le calvaire des déplacements nous est épargné à la faveur de l'entrée en fonction de cette unité", ont soutenu à l'unisson des malades venus aux fins d'effectuer divers bilans consécutivement à la demande formulée par des médecins généralistes. Emboitant le pas au DSP de Aïn Defla, le directeur de l'EPH du chef-lieu de wilaya, Habiche Bouabdellah, a soutenu que la pression diminuera "à coup sûr" sur cette structure de santé à la faveur de l'entrée en service de la nouvelle unité d'oncolo-

gie dédiée aux consultations. Faisant état du suivi de 950 malades atteints de cancer par la structure qu'il dirige, il a soutenu que les meilleures conditions de travail permettront "incontestablement" d'améliorer les conditions de prise en charge des patients notamment la réduction du délai d'obtention d'un rendez-vous pour la séance de chimiothérapie. "Désormais, le délai d'obtention d'un RDV pour effectuer la chimiothérapie ne saurait excéder une semaine", a-t-il assuré, relevant le dévouement du staff médical au sein duquel figurent notamment 9 oncologues. Pour sa part, le président du Conseil scientifique de l'EPH Mekour Hamou, Pr Abada Mohamed a mis en avant l'importance du dépistage comme moyen d'anticiper la maladie afin qu'elle n'atteigne le stade des métastases, relevant que la nouvelle structure est également versée dans le contrôle périodique des malades ayant subi une chimiothérapie. "Je ne ferais pas preuve d'aucune originalité en disant qu'un cancer découvert à temps est en mesure d'être guéri à 100 %", a-t-il rappelé, signalant que les types les plus fréquents ayant trait à cette pathologie sont ceux du sein, du col de l'utérus, des poumons et de la prostate.

Yasmina Derbal

## Tizi-Ouzou : Dégel d'un programme d'électrification au profit de plus de 1500 foyers

Un programme de raccordement de plus de 1500 foyers au réseau électrique inscrit en 2015 au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, déferé suite à la situation financière difficile du pays, a été dégelé cette année, a in-

diqué lundi le wali Mahmoud Djamaa. Dans une déclaration à la presse en marge de la célébration du 49ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures organisée par la direction de distribution d'électricité et de gaz

de Tizi-Ouzou au Centre de loisirs scientifiques (CLS), M. Djamaa a expliqué que ce programme dégelé est d'une consistance globale de 100 Km. Par ailleurs et afin de répondre aux besoins en électrification exprimé dans le cadre de l'extension du tissu urbain et qui sont estimé à environ 20 000 foyers, la wilaya a saisi le ministère de l'Energie pour l'inscription d'un programme

qui permettra de prendre en charge ces besoins additionnels, a ajouté le wali qui a observé que le taux d'électrification de la wilaya avoisine les 99%. Concernant le raccordement au réseau de gaz naturel qui a atteint un taux de 87%, le wali a rappelé le dégel du projet du Gazoduc 16 pouces qui permettra d'alimenter en cette énergie les trois communes restantes de la wilaya non encore raccordées au ré-

seau de gaz naturel qui sont Akerrou, Ait Chafaa et Zekri pour un total de 7 080 foyers, et qui a été lancé en novembre dernier. Lors de la cérémonie organisée au CLS, la direction de distribution d'électricité et de gaz de Tizi-Ouzou a honoré 31 travailleurs de cette entreprise ayant entre 15 et 35 ans d'exercice et a rendu hommage à quatre retraités.

Kahina Tasseda

## Action en référé pour l'annulation de la grève du groupe TONIC à Tipaza: Le tribunal de Koléa déclare l'incompétence matérielle

Le tribunal de Koléa (Tipaza) a déclaré "l'incompétence matérielle" au sujet de l'action intentée par le Groupe de l'industrie de papier et d'emballage "TONIC Industrie" pour l'annulation de la grève enclenchée par les travailleurs depuis la semaine dernière, a-t-on appris lundi de l'avocate de la section syndicale du Groupe, Me. Ouahida Zirarki. Maître Ouahida Zirarki, qui s'est constituée pour la section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a précisé que la présidence du tribunal de Koléa a rejeté, hier dimanche, l'action en référé introduite par le Groupe "Tonic Industrie" pour l'annulation de la grève, en la forme, "pour incompétence". Le Groupe "Tonic Industrie" avait décidé d'engager une action en référé pour l'annulation de la grève, sous prétexte "qu'elle est illégale, en ce que la section syndicale n'a pas notifié un préavis de grève et organisé une Assemblée générale", a fait savoir auparavant le président du Conseil d'administration Idris Yaalaoui. La requête de l'avocate de la section syndicale des travailleurs du "Groupe tonic" s'est référée à l'arrêt rendu par la Cour de Tipaza durant l'été 2019 confirmant le jugement rendu le tribunal de Koléa, ledit 0 jugement ayant prononcé "l'incompétence" dans l'action en référé introduite pour annuler la grève enclenchée à l'époque par les travailleurs du Groupe. "Cette grève n'a pas besoin de préavis, car elle intervient dans le cadre de la poursuite du précédent mouvement, suspendu par le Syndicat en septembre dernier pour accorder un délai à l'administration en vue d'honorer ses promesses", a expliqué Me. Zirarki. De son côté, le directeur général du Groupe, Omar Zehar a confirmé "le rejet de l'action en référé pour incompétence matérielle" par le tribunal de Koléa, affirmant que son Groupe allait interjeter appel auprès de la cour de Tipaza pour annuler cette grève qui a causé des pertes "considérables" à l'entreprise.



## Bouira Des dizaines d'enseignants du Cnapest réclament l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles

Des dizaines d'enseignants des trois paliers d'enseignement affiliés au Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), ont organisé lundi un sit-in et une marche pour réclamer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Rassemblés depuis 8H00 du matin devant le siège de l'académie, les protestataires, des enseignants du primaire ainsi que de l'enseignement moyen et du secondaire, ont ensuite marché vers le siège de la wilaya, où ils ont réclamé le départ du directeur, qui, selon eux, "à l'origine de la dégradation de leurs conditions de travail en raison de l'absence de dialogue". En grève depuis dimanche, les enseignants protestataires se plaignent entre autres de l'anarchie dans les processus de promotion. "Le directeur refuse un dialogue franc, et de nous recevoir. Depuis son arrivée à Bouira, la wilaya a beaucoup régressé dans le classement national", se sont-ils plaints, avant

d'interpeller les autorités locales de la wilaya afin qu'elles interviennent et mettre un terme à ce problème. "Nous dénonçons l'immobilisme des responsables du secteur face à la gravité de la situation", ont-ils souligné à la presse. A Bouira, le Osecteur de l'éducation vit dans l'instabilité depuis plusieurs mois. Le Ocoordonateur du Cnapest à Bouira, Taoudiat Mohamed, a qualifié la situation de "grave", avant d'exiger le départ du premier responsable du secteur qui, a-t-il dit, "est incapable de diriger la direction". Outre le départ du directeur, plusieurs enseignants protestataires ont soulevé des problèmes liés au retard connu dans le versement de leurs mensualités et de leurs primes, ainsi que des cas d'injustice en matière de promotion. Une délégation d'enseignants protestataires a été reçue par la suite par le chef de cabinet de la wilaya, Tala Ighil Farid, qui leur a promis de transmettre toutes leurs doléances au wali Lekhal Ayat Abdeslam afin qu'il prenne les

mesures nécessaires, selon M. Taoudiat. Le directeur de l'éducation, Mourad Bouziane, a démenti toutes les accusations portées contre lui par le Cnapest, en affirmant qu'il n'agissait que dans un cadre légal au profit des travailleurs de l'éducation et pour améliorer la situation du secteur au niveau local. M. Bouziane a ajouté en outre que la grève enclenchée depuis dimanche par les enseignants protestataires n'a pas connu de suivi, tout en estimant que le nombre d'enseignants ayant manifesté et protesté lundi "ne représente pas le secteur qui compte plus de 17.000 enseignants". Le directeur de l'Education a accusé les membres vouloir s'immiscer dans la gestion des affaires de la direction et du secteur. "Le Cnapest n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires de gestion. Et je tiens à assurer que je ne travaille que pour protéger et promouvoir les droits des travailleurs de l'Education à Bouira",

T.H

## Skikda : Convention de partenariat entre la direction de la formation professionnelle et le CET

Une convention de partenariat a été signée lundi entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et l'établissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (EPWG CET). "La direction de la formation professionnelle prendra en charge, dans le cadre de cette convention, la collecte de différents déchets en plastique à travers ses diverses structures, tandis que le centre d'enfouissement technique s'occupera du recyclage, en plus de la formation de leurs agents dans le domaine de l'entretien des espaces verts", a précisé le directeur local de la DFEP, Mohamed Ziane. La même direction, selon M. Ziane, "fournira également des tabliers au profit des agents de cet établissement réalisés par les stagiaires qui sont concernés aussi par la maintenance de leurs équipements». Pour sa part, l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique, sera concerné au titre de cette convention, par la présentation de plusieurs services liés au nettoyage de divers établissements de formation professionnelle, tout en contribuant à garantir des stages pratiques en faveur des stagiaires dans le domaine de la gestion des ordures. Cette convention sera ajoutée à d'autres conventions signées auparavant avec d'autres secteurs à l'instar de la direction du tourisme et de l'artisanat, de l'emploi et celle de l'administration locale.

Mechaka A

## Batna : 116 km de fibre optique seront déployés en 2020 dans les zones enclavées

Au total, 116 km de fibre optique seront déployés en 2020 à travers les zones enclavées de la wilaya de Batna, a affirmé le chargé de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Telecom, Hichem Ayadi. "Cette opération s'inscrit dans le cadre des objectifs tracés par Algérie Telecom pour l'exercice 2020 visant essentiellement le désenclavement de ces régions et le rapprochement et l'amélioration des services». Une opération de raccordement à la fibre optique de 3 communes (Kimmel, Larbaâ et Hidoussa) sur les 61 que compte la wilaya tire à sa fin, a souligné le même responsable, précisant qu'avec cette opération toutes les communes de la wilaya seront couvertes par le réseau de la fibre optique. À la fin de l'année 2019, pas moins de 58 communes ont été raccordés au réseau de la fibre optique, a encore souligné M. Ayadi, faisant état de la pose durant cette même période de plus de 229,99 km de fibre optique, portant ainsi la longueur de la boucle au niveau local à plus de 1 366, 97 km. Le raccordement à la fibre optique avec 5 wilayas (Batna- Biskra), (Batna- Khenchela), (Batna- Constantine), (Batna- Oum El Bouaghi) et (Batna- Sétif) via la technique backbone sur un linéaire de 582 km a contribué, par ailleurs, à l'amélioration du service offert aux clients issus des régions lointaines. La généralisation de cette technique à travers la wilaya a permis le raccordement de 141 bureaux de poste dans diverses communes en attendant le raccordement incessamment de 5 autres bureaux de poste. Durant l'année 2019, Algérie Telecom de Batna a mis en service 242 équipements, permettant à 114.300 clients de bénéficier des services Idoom fixe et Idoom ADSL.

## Tébessa : Mise en service de la nouvelle station de pompage de Bir El Ater "en juillet prochain"

La nouvelle station de pompage de la région de Dekkara, relevant de la commune de Bir El Ater (Sud de Tébessa) sera mise en service "durant le mois de juillet prochain", a indiqué hier le directeur locale des ressources en eau, Zaki Bencheikh El Hocine. Ce responsable a affirmé que la mise en service de cette structure hydraulique, d'une capacité de 120 litres/seconde, permettra de combler le déficit d'alimentation en eau potable dans la daïra de Bir El Ater qui regroupe la commune du même nom et Ogla El Malha. Il a ainsi révélé que la daïra de Bir El Ater qui compte 14 réservoirs d'eau et 13 puits profonds enregistre un déficit journalier de 3 341 m3 en matière d'eau potable. Dans ce contexte, le directeur de l'unité de Tébessa de l'Algérienne des eaux (ADE), Lakhdar Hedhoud, a fait état d'un projet mené en coordination avec l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) pour la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau d'une longueur de 20 km et d'une capacité de collecte de 6 000 m3/ jour, soulignant que les travaux de celle-ci ont atteint un taux d'avancement de 70%. Par ailleurs, l'ADE de Tébessa mène depuis le début de l'année une vaste campagne contre les branchements illicites opérés par les agriculteurs et les fuites sur le réseau AEP recensés dans cette région, a-t-il ajouté. Le même responsable a ainsi ajouté que pas moins de 76 branchements illicites à Dekkara et Ogla Ahmed ont été relevés par l'ADE-Tébessa en coordination avec la direction des ressources en eau et les services de sécurité territorialement compétents, précisant que 37 ont été coupés.

## Souk Ahras : Raccordement de 250 foyers au réseau de gaz naturel à Khemissa

Plus de 250 foyers de la mechta Haoud Ammar, relevant de la commune de Khemissa (wilaya de Souk Ahras), ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel. S'inscrivant dans le cadre de célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA, ce projet de raccordement a nécessité un investissement public de 50 millions de dinars, puisés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et la réalisation d'une conduite sur une distance de 28, 5 km, selon les explications fournies in situ au wali, Lounès Bouzegza. A cette occasion, M. Bouzegza a rappelé que les 26 communes que compte cette wilaya sont aujourd'hui raccordées au réseau de gaz naturel, assurant que les autorités publiques poursuivent leurs efforts, sans relâches, afin que les zones les plus enclavées puissent graduellement bénéficier de cette énergie. De son côté, le directeur de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Souk Ahras, Tahar Bouzghoud, a révélé que 10 mechtas réparties à travers les régions de Rezkoun, El Karia Zerga, Kabel El Djebbana (commune de Mechroha), hammam Tassa (Zaârouria) et les communes de Henancha et Oum Laâdaim, seront prochainement raccordées au gaz naturel dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. A la faveur des récents projets concrétisés, le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya de Souk Ahras est passé de 76 à 80%, selon le même responsable.

## Oum El Bouaghi : Des élèves découvrent les forces de défense aérienne du territoire



Des écoliers ont pu découvrir lundi à la Maison de la culture Nouar Boubaker d'Oum El Bouaghi les forces de défense aérienne du territoire à l'occasion de journées d'information sur ces forces qui se poursuivront au 26 du mois. Les élèves présents en nombre ont reçu des explications sur les missions et les activités de l'arme de défense aérienne à l'occasion de cette manifestation dont le coup d'envoi a été donné par le commandant régional chargé de la défense aérienne de la 5ème région militaire (RM), le général Nouredine Boudras. Des écoliers, tel que Nabil Chouaïb Djebbar du lycée Ferhati H'mida du chef-lieu de wilaya, ont manifesté un intérêt particulier pour les équipements de maintenance, les appareils de radar et les armes de défense aérienne présentés à l'occasion. Dans une

déclaration à la presse, le chef du service de communication au commandement des forces de défense aérienne du territoire, le colonel Omar Sarhane a indiqué que la manifestation, première du genre dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'armée nationale populaire pour l'année 2020 visant à consolider le lien entre l'armée et la nation et se rapprocher des différentes catégories sociales. Ces journées permettent de faire connaître aux visiteurs les missions des forces de défense aérienne du territoire au travers divers stands sur notamment la recherche et le développement, les recherches et les secours en plus d'un stand consacré aux formations offertes aux jeunes désirant rejoindre ce corps d'armée.

Benouareth L

## 60 foyers raccordés au gaz naturel dans la mechta Ain Bensalim à Ain Fakroun

| نتائج كأس إفريقيا - يناير 2021 |     |     |       |      |      |
|--------------------------------|-----|-----|-------|------|------|
| المجموعة 8                     |     |     |       |      |      |
| لعب                            | فاز | خسر | تعادل | فارق | نقاط |
| الجزائر                        | 2   | 0   | 0     | +6   | 6    |
| زيمبابوي                       | 2   | 1   | 0     | +1   | 4    |
| بوتسوانا                       | 2   | 0   | 1     | -1   | 1    |
| زامبيا                         | 2   | 0   | 2     | -6   | 0    |

Sixante (60) foyers de la mechta Ain Bensalim à Ain Fakroun (wilaya d'Oum El Bouaghi) ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel. L'opération de mise en service du gaz naturel au profit de ces foyers a eu lieu en présence du wali, Zineddine Tibourtine, qui a assisté à un exposé sur le programme d'approvisionnement des habitants de la wilaya au gaz naturel, et donné des instructions pour le raccordement au gaz "dans les meilleurs délais" de ré-

gions enclavées à travers la wilaya, comme Sidi Ounis à Ain Fakroun. Le raccordement de la mechta Ain Bensalim à l'aide d'un linéaire de 6,6 Km a nécessité un investissement de plus de 27 millions de dinars puisé de la Caisse de solidarité des collectivités locales. Plusieurs foyers des localités El Malah dans la commune Ksar Sbihi et Safel Labhir dans la commune de R'hia seront raccordés "en mars prochain" au réseau du gaz naturel.

B.L

## Les conseils pour manager les nouvelles générations

**L**es nouvelles générations sont présentes sur le marché et donnent du fil à retordre aux anciennes qui étaient habituées à des attentes différentes de la part des collaborateurs. Aujourd'hui, manager ne se fait plus de la même manière et il ne suffit pas de donner un salaire pour que l'engagement soit présent. Avec un avenir incertain et des technologies omniprésentes, on peut comprendre que l'évolution soit naturelle.

### Ne pas croire que l'argent fait tout

Si la contrepartie du travail était autrefois les espèces trébuchantes et qu'elles restent importantes sinon ils feraient du bénévolat, les jeunes sont moins sensibles à l'argent qu'autrefois. De nombreuses études montrent que le salaire a perdu de l'importance à leurs yeux et ils aspirent désormais à quelque chose de plus. Attention tout de même car il existe des profils pour lesquels le salaire et primes demeurent le premier critère. S'il n'est plus le seul élément qui permet de faire de la rétention ou de l'attraction, il reste à prendre compte souvent comme le premier critère.

### Donner un sens qui va au-delà de faire de la croissance

Aujourd'hui, l'entreprise doit donner du sens à l'action et l'entreprise responsable est en vogue. Les salariés cherchent à mettre du sens dans leur action et ne désirent plus rejoindre les multinationales qui n'ont pas de politique RSE. Pour attirer les talents, l'aventure joue un grand rôle et être une entreprise qui œuvre pour un but qui va au-delà de la croissance est devenu un critère de choix. Si on considère la rétention des talents, il est même presque devenu nécessaire d'aller plus loin et de mettre en exergue l'impact de l'action de chacun dans ce but. Certaines entreprises n'hé-



sitent pas à créer des tableaux de bord dynamiques qui montrent chaque jour la progression vers l'objectif de l'entreprise et l'impact de chaque service sur sa réalisation.

### Prendre en compte les nouvelles technologies

Les nouvelles générations sont nées avec les nouvelles technologies. Vouloir s'en passer est un peu devenu signe d'obsolescence pour eux. Fonctionner à l'ancienne avec des tonnes de papier à remplir à la main n'est pas dans leur habitude de fonctionnement et vous pourriez vite les dissuader de vous rejoindre si vous ne mettez pas en place des habitudes de travail qui sont dans l'air du temps. Ils sont nombreux à maîtriser parfaitement des outils comme Skype, What's App ou les réseaux sociaux comme Instagram. Ils seront souvent force de proposition en l'occurrence et il faudra parfois savoir vous mettre à la page.

### Avoir plus de souplesses

Il s'agit d'une génération qui aspire à plus de souplesse. Il n'y a qu'à

voir le nombre d'entre eux qui cherchent à créer leur entreprise pour comprendre que l'indépendance est une clé du management moderne. La flexibilité sur les horaires quand elle est possible reste fortement appréciée. Aussi, la possibilité de travailler exceptionnellement à distance reste un argument de taille notamment si cela leur permet de gérer les soucis personnels. Les vies privée et professionnelle s'étant aujourd'hui fortement entremêlées depuis l'apparition des smartphones avec une connexion permanente aux emails, la souplesse joue un rôle majeur.

### L'ambiance avant tout

Même si cela semble parfois illusoire dans certaines sociétés, le bien-être au travail joue un rôle capital pour d'autres. L'ambiance doit être détendue et le lieu de vie agréable. Influencées par les propositions de la Silicon Valley, certaines pratiques comme disposer d'un babyfoot/ table de ping pong sont devenues courantes dans les entreprises quelles que soient leur taille. Les espaces de coworking en proposent et les entreprises n'hési-

tent plus à les rejoindre pour bénéficier de l'ensemble de ces avantages et attirer toujours plus de monde. Le cadre de travail est aujourd'hui essentiel et proposer un cadre trop sévère peut vite les lasser. Une fois que vous avez vécu avec le café à disposition, il peut être difficile de se voir travailler sans les avantages des entreprises qui cherchent à procurer le bien-être de leurs collaborateurs.

### Le team building

On le remarque peu mais pourtant sa présence dans toutes les interviews des entreprises qui souhaitent attirer. Aujourd'hui, les managers n'hésitent plus à inviter leurs équipes en dehors du lieu de travail à aller boire un verre par exemple. Le team building s'est imposé partout que ce soit à l'échelle d'un groupe au travers de séminaires, de pôle avec des concours par exemple ou plus simplement d'initiatives locales. Certains managers sont d'ailleurs surpris d'entendre des réflexions lors d'entretien comme « Ah bon, votre séminaire ne se fait pas à New York ? ». S'il n'est pas néces-

saire de traverser l'Atlantique, l'esprit d'équipe tient un rôle fondamental. Il vous faudra donc faire attention à ne pas recruter quelqu'un qui le détruirait.

### Bien prendre en compte l'accueil

Quand un salarié arrive, il est souvent perdu. L'accueil de chaque nouvel arrivant est aujourd'hui une nécessité pour les entreprises qui ne laissent plus rien au hasard. Entre kit d'accueil, formation, intégration pendant plusieurs semaines, il est clair qu'elles font tout pour intégrer le plus rapidement possible les nouveaux venus. Certaines entreprises créent des vidéos d'accueil permettant d'expliquer tout le fonctionnement de l'entreprise afin que chacun connaisse son fonctionnement global.

### L'évolution de poste

On néglige très souvent la formation dans les entreprises. L'évolution de poste et le changement sont devenus cependant une des clés du management de la nouvelle génération. Elle ne cherche plus à rentrer dans une routine et veut souvent pouvoir relever des challenges et acquérir des compétences qui valorisent leur cv. La nouvelle génération se lasse plus vite et il vous faudra prendre en compte les aspirations de chacun et savoir vers quoi elle veut aller. Elle n'hésite plus à apprendre et se former. Si les jeunes ne peuvent pas chez vous, nul doute qu'ils iront voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

En fin de compte, la nouvelle génération n'est pas si différente de l'ancienne si ce n'est par sa maîtrise des nouvelles technologies, sa volonté d'œuvrer pour quelque chose qui a du sens, une frontière vie privée vie professionnelle souvent plus perméable et son envie d'œuvrer dans des conditions plus agréables de travail.

## Qu'est-ce que la filiale ?

**U**ne société est dite filiale lorsque 50% de son capital a été apporté par sa société-mère. Cette dernière assure l'administration et la gestion de la société par l'intermédiaire des personnes qu'elle a désignées. La filiale d'une entreprise n'est pas une entité juridique à part, elle se définit par une simple délocalisation du service de l'entreprise. L'apport de la société-mère doit être supérieur à 50%, un apport de moins de 50% n'est pas une société filiale, c'est juste une participation. Cependant, deux ou plusieurs sociétés peuvent s'associer pour rassembler les 50% de capitaux.

### Filiale, succursale..... Quelle structure choisir ?

Choisir entre les deux formes est un choix délicat car les conséquences en cas de difficultés peuvent ternir l'image de l'entreprise qui a déjà une notoriété certaine et une visibilité. Elle a aussi acquis la confiance des clients et il ne faut pas les conduire à douter. Il faut donc bien mesurer en amont les avantages et les inconvénients. Si votre entreprise se situe en Algérie et que vous voulez l'externaliser ou que vous voulez



créer une nouvelle activité dans le pays même, vous avez le choix entre deux options : la filiale et la succursale.

Ces deux structures sont distinctes l'une de l'autre aussi bien sur le fonctionnement que sur la struc-

ture de la fiscalisation.

La succursale n'est pas imposable puisqu'elle est enregistrée avec son entreprise mère. Dans le même ordre d'idée, les bénéfices de la société sont associés aux bénéfices de l'entreprise mère. Si la

succursale rencontre un déficit, la société-mère lui vient en aide. Ce principe est valable pour une succursale qui se situe dans le pays, mais il change lorsque la succursale s'implante à l'étranger. Les bénéfices de la société ne subis-

sent pas les impôts avec les résultats de la société en Algérie. Les bénéfices sont imposables dans le pays où s'implante la succursale. Le principal avantage de la succursale est qu'elle n'est pas soumise à la TVA, car elle n'est pas une entité juridique autonome. À l'exception des succursales qui se situent à l'étranger, qui doivent régler la TVA dans le pays de l'implantation. Au contraire de sa consœur, la filiale est assujettie à l'impôt sur ses revenus et elle est également soumise à la TVA en tant qu'organisme autonome. Conséquence : si cette société passe par un déficit, elle ne peut pas se servir des résultats de l'entreprise mère. Cependant, il existe une exception pour une filiale enregistrée en nom collectif : si la filiale est en déficit, la société mère peut alors tirer de son bénéfice pour combler le déficit qui correspond à sa part dans la filiale. Si vous n'êtes pas inscrit en société en nom collectif ou en régime de groupe, la succursale vous est conseillée. Au niveau des formalités, elle est également plus simple et vous subirez moins la pression fiscale.

**K.Amel**

## Les bons réflexes quand vous faites du commercial



Établir des relations commerciales c'est d'abord l'opportunité de faire des rencontres et des échanges. Au lieu de vous focaliser sur l'idée seulement de la vente, dites vous que chaque entretien est pour vous l'occasion de découvrir une nouvelle personne, un nouvel environnement et donc cherchez avant tout à profiter de votre curiosité. Il ne s'agit pas lors de l'entretien d'évoquer les dernières actualités qui peuvent vous mettre en difficultés surtout si elles sont liées à des points de vue différents des vôtres et sujets à polémiques mais à rechercher ce qui peut intéresser votre interlocuteur mais grâce à ses réponses vous enrichir. Le commercial est souvent considéré comme une tâche à part, dédiée à ceux qui ont dû bagouter, de la « tchatche » et qui sont prêts à tout pour vendre. Or tout entrepreneur a pour vocation d'être avant tout un commercial s'il est attaché au développement de son entreprise. Le développement de l'entreprise est crucial, certes, mais le passage obligé est le commercial. Difficile quand l'on est convaincu que l'on n'a pas l'âme d'un commercial... Pour devenir un bon commercial, il faut d'abord quitter les idées reçues qui vous empêchent d'agir à bon escient.

### Abolissez vos conceptions préétablies sur l'agenda de vos clients

Vous avez pris l'habitude de réduire l'agenda de vos clients à une journée de la semaine en ayant supprimé le lundi parce c'est le lendemain du week-end, le mardi parce c'est le lendemain du lundi, le mer-

credi parce que c'est le jour des enfants, le vendredi c'est la veille du week-end mais plus encore vous avez rayé les vacances scolaires... Vous avez en réalité transformé l'agenda de vos clients en un véritable agenda scolaire ! Vous oubliez peut-être que dans les entreprises les vacances ne durent au maximum que cinq semaines et que donc vos clients travaillent le reste du temps et que tous vos clients n'ont pas forcément des enfants ou des enfants en âge scolaire et ne rythment pas leur emploi de temps selon des obligations qui ne font pas partie de leur vie. Alors n'hésitez pas à contacter vos clients du lundi au vendredi, et pendant les périodes scolaires, vous aurez toutes les chances de pouvoir décrocher un rendez-vous !

### Allez à un entretien en l'ayant préparé

Vous avez du mal à prospecter. Alors, il vous faudra transformer

ce défaut car l'entrepreneur d'aujourd'hui doit développer ses capacités à vendre. Allez vers l'autre pour lui présenter son produit devrait être un geste naturel. Pour cela décidez de mener des entretiens win-win en les préparant. Votre enjeu est de transformer cette pénible austérité en un moment agréable : il faut se lancer le défi de réussir et extraire de son vocabulaire la notion de corvée. Pour réussir n'échappez pas aux étapes incontournables. Aucun commercial n'échappe à l'entraînement aussi bon soit-il ! Pour construire l'entretien, B.A. BA du commercial, il faut d'abord se donner des objectifs aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Ecartez de votre esprit, les faux objectifs, ceux qui vous donnent bonne conscience mais qui ne donnent aucun résultat probant : celui de faire connaissance avec le client car il n'a pas de temps à perdre et vous non plus. Qu'est-ce qu'un vrai objectif :

c'est par exemple l'objectif financier. A vous de cerner vos objectifs, votre entretien n'en sera que meilleur.

### Entraînez-vous au pitch

Vous avez 60 secondes pour présenter votre entreprise à des interlocuteurs différents les uns des autres. Entraînez-vous donc au pitch jusqu'à ce que vous soyez capable de vous adresser à tous types d'interlocuteurs et donc de vous adapter à chacun pour pouvoir les conquérir. Réduisez votre temps de paroles : apprendre à écouter est le meilleur atout des commerciaux. Le flot de paroles qui conduit votre interlocuteur à ne souhaiter qu'une chose votre départ est à proscrire même s'il vous rassure. Alors comment écouter, en prenant des notes tout en n'oubliant pas de regarder votre interlocuteur et d'arrêter d'en prendre pour montrer que vous l'écoutez avec intérêt, en faisant des gestes d'approbation de la

tête... Le meilleur entraînement : la glace. Écoutez devant votre glace des émissions courtes de radio et regardez-vous en train d'écouter. Vous verrez ce que votre client voit, vous pourrez ainsi améliorer votre attitude.

### Documentez-vous avant d'aller chez le client

Facile aujourd'hui avec les moyens dont on dispose Google, Facebook... Mais le secret est d'aller plus loin en prenant le temps de mieux cerner votre client (le sport, les relations amicales, les relations professionnelles...).

### Otez de votre esprit que le client vous rend service !

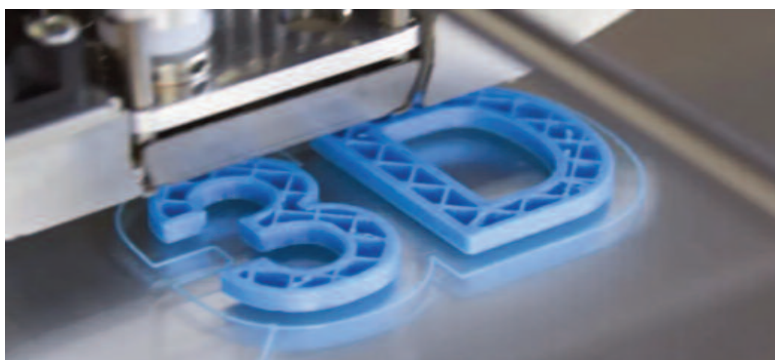
Vous allez vendre des produits dont le client a besoin, vous lui proposez des solutions, des produits nécessaires à la bonne marche de son entreprise. Il a besoin de vous presque autant que vous avez besoin de lui. Comme ce que vous lui proposez est performant c'est donc bien vous qui lui rendez service. Aujourd'hui, les dépenses ne sont plus jamais des dépenses inutiles dans une entreprise car un des enjeux de l'entreprise c'est de réduire les coûts tout en apportant à l'entreprise ce qui lui permet de gagner du temps et donc de réduire les coûts. Eh oui avant de vous piéger, votre interlocuteur a besoin de faire le bon choix et votre différenciation est capitale car votre client est lui-même en situation de risque : Il n'a pas le droit de faire un mauvais choix. Changez votre mental : les questions du client sont légitimes car lui-même doit bien acheter au meilleur prix.

## A quoi peut servir une imprimante 3D dans une entreprise?

Bien qu'il soit accessible actuellement, l'impression 3D est toujours peu connue des particuliers et des professionnels. Pourtant, cette technologie offre de nombreuses possibilités aux entreprises et contribue à révolutionner la manière de produire les objets. Elle permet notamment de fabriquer plus vite, tout en faisant plus d'économie. Voici un petit récapitulatif des possibilités offertes par les imprimantes 3D en entreprise.

### Mode de fonctionnement

Bien que la presse n'en vante les mérites que depuis quelques années, l'impression 3D est une technologie déjà bien connue des industries. En effet, il s'agit d'une technologie trentenaire, dont le premier brevet a été déposé en 1984. Elles fonctionnent comme une imprimante normale. Toutefois, au lieu d'imprimer sur un support en 2D, elles produisent des objets. La réalisation s'appuie spécialement sur des techniques de stéréolithographie. Ces techniques se basent sur l'ajout de couches successives sur un support, jusqu'à ce que l'objet souhaité soit conçu. Si l'impression 3D tend à se démocratiser, il est parfois compliqué de l'utiliser chez soi. L'achat de la machine représente un investissement assez conséquent. Par ailleurs, l'utilisateur doit avoir les bonnes compétences pour maîtriser l'appareil et produire les modèles en 3D. Dans cette optique, l'appel au service des professionnels de l'impression 3D en ligne



peut aider les personnes qui souhaitent produire les objets qu'ils conçoivent sur un fichier numérique.

### Un gain de temps et d'argent

L'impression en 3D est une véritable révolution pour l'entreprise. Cette technologie permet de produire plus rapidement des petits objets, favorisant ainsi les économies en main-d'œuvre et en temps de production. Elles permettent de créer des objets à partir des matières plus ou moins résistantes, telles que le plastique, voire même le métal. À l'origine, l'impression en 3D a été utilisée pour concevoir des prototypes. De par cette technologie, les industries peuvent passer plus rapidement de l'idée à l'objet. L'impression des échantillons ne prend que quelques heures et non des semaines. Ils peuvent valider plus rapidement les formes et le design du produit. La production en grande quantité de l'article final est plus facile.

### Un vaste champ d'application

Les technologies d'impression en 3D offrent une multitude de possibilités aux entreprises. Elle permet d'accélérer le processus de production en créant des guides ainsi que des outillages. Aussi, elle permet de produire des moules ou de maîtres modèles, tout en s'affranchissant des contraintes de formes et de délais. Ces possibilités optimisent le travail des équipes de production qui disposent plus rapidement des outils de fabrication. L'impression 3D se montre particulièrement polyvalente et peut intervenir dans de nombreux secteurs. Ces imprimantes permettent de produire des objets de grande précision et interviennent dans le secteur de la santé pour la production de prothèses et d'implants. De plus, ces machines peuvent utiliser une grande variété de matériau de base. Si le plastique est le plus souvent utilisé, l'impression 3D permet également de créer des objets à partir du chocolat ou du sucre. Ainsi, le secteur de l'alimentation s'en sert pour produire des aliments ayant des formes variées.

## Que faire en cas de litige avec un fournisseur ?

Les échanges commerciaux ne sont pas toujours un long fleuve tranquille. Que ce soit le fournisseur qui se trouve confronté parfois à des retards de matières premières pour réaliser ses produits, que le produit acheté présente des défauts, que le fournisseur n'ait pas bien régulé ses stocks, vous pouvez être pénalisé car le produit risque de vous faire défaut à un moment crucial.

Il arrive donc parfois qu'un désagrément survienne entre vous et votre fournisseur de services. Cela peut émerger à l'occasion d'une commande qui n'a pas été effectuée, ou dans le cas d'un produit défectueux qui vous a été livré. Dans toutes ces situations, vous n'avez rien à craindre, car il existe des procédures garantissant vos droits en tant que consommateur. Surtout si vous vous trouvez face à un fournisseur incohérent ou malhonnête. Comme solution, vous pouvez opter pour plusieurs options comme les conciliations, les médiations, entre autres.

### Optez tout d'abord pour une conciliation à l'amiable

Dans le cas d'un litige avec votre fournisseur, si vous êtes la victime d'une injure ou

d'un manque de professionnalisme, vous n'êtes pas forcément obligé d'engager des poursuites judiciaires. Au cours de cette étape, vous allez demander au professionnel de réparer à l'amiable les torts qu'il vous a infligés. Par la suite, si ce dernier accepte de coopérer, le problème est immédiatement résolu. Dans le cas contraire, vous pouvez lui envoyer un recommandé avec accusé de réception par courrier. N'oubliez pas de conserver un double de ce courrier.

### Faites appel à des médiateurs ou associations de consommateurs

Si le litige n'est pas résolu à l'amiable, en premier lieu, vous pouvez faire appel à ce qu'on appelle les médiateurs qui ont pour objectifs de représenter et de défendre vos droits. Il existe des organismes départementaux de médiation spécialisés dans les règlements de conflits entre professionnels. Bien souvent, il s'agit de services gratuits.

### Faites recours à un conciliateur de justice

La procédure judiciaire est un processus à n'employer qu'en cas de force majeure. Justice ont été mis en place par la cour d'appel.

K.Amel

# Qu'est-ce que l'inflation ?

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix, et auquel se superposent des variations sectorielles des prix.

La monnaie étant l'étalon des valeurs, la variation de sa propre valeur n'est pas directement mesurable ; on l'évalue à partir des variations des prix à la consommation des biens et services, mesurée à quantité et qualité égales. L'infla-

tion doit donc être distinguée de l'augmentation du coût de la vie car elle ne prend pas en compte la variation des quantités achetées en réponse à l'évolution des prix. L'inflation est un phénomène à propos duquel les controverses entre économistes sont nombreuses : le débat porte sur les conséquences (qui sont parfois considérées comme positives), comme sur les causes. Justifiées par l'incidence concrète de ce phénomène sur l'ensemble de la population, ces controverses sont alimentées par les interrogations posées sur les

mesures prises pour la contenir, et sur le degré d'interventionnisme étatique nécessaire pour ce faire. Jusque dans les années 1960, l'inflation désigne l'excès de moyens monétaires par rapport à l'offre (phénomène dont la hausse des prix et la perte de pouvoir d'achat de la monnaie résultent). Ainsi, Gaël Fain définit-il l'inflation comme « un excès de la demande solvable sur l'offre. La hausse des prix en étant la conséquence ». Aujourd'hui, les définitions sont : -de portée plus générale comme : L'inflation est « la perte du pouvoir

d'achat de la monnaie matérialisée par une augmentation générale et durable des prix » ; -de nature plus systémique comme celle de G.Olive qui se refuse à associer l'inflation à un mécanisme inflationniste particulier. Pour lui l'inflation est :

\*La hausse du niveau général des prix (et non la hausse des prix de quelques produits),

\*Un phénomène auto-entretenu de hausse des prix : une hausse entraîne d'autres (et non un phénomène isolé et/ou accidentel),

\*Une hausse des prix fondée sur

des mécanismes macro-économiques qui mettent en jeu l'interdépendance entre tous mécanismes et parties de l'économie (production, répartition, formation des prix, distribution, etc.).

Assimiler donc l'inflation à la seule hausse de prix des biens de consommation, en excluant la hausse des prix affectant les valeurs patrimoniales (actifs, financiers, immobilier, etc.), peut être considéré comme un abus de langage, conséquence d'un mode de mesure restrictif de l'inflation.

## Mesure de la variation des prix à la consommation

Mesurer l'inflation consiste le plus souvent à observer un « panier » pondéré de biens représentatifs de l'ensemble des biens consommés par les ménages. En effet, ce sont les prix de consommation finale des ménages qui sont pris en compte dans la mesure d'inflation. Les prix intermédiaires (prix de transferts à l'intérieur d'une chaîne de production, prix de vente du producteur au détaillant, etc.) sont exclus du spectre de prix pris en compte pour l'inflation. Ces biens sont répartis parmi les différents postes de consommation des ménages. Les pondérations de ce panier sont définies par la part de la consommation représentée par chacun de ces biens ou services. Un indice des prix à la consommation mesure les variations enregistrées par le panier observé, traduisant ainsi la variation du coût de la vie pour les consommateurs, et de la valeur de la monnaie dans ses aspects les plus concrets pour les ménages.

Dans cette conception, les indices d'inflation se rapportent par construction exclusivement à la consommation des ménages, les prix des valeurs (mobilières comme immobilières), faisant l'objet d'un investissement potentiel de la part des ménages mais pas de consommation, sont exclus. Le taux d'inflation est la variation en

pourcentage de cet indice sur une période donnée : si le prix moyen du « panier » passe de 100 à 102, l'inflation est de  $(102-100)/100 = 2/100 = 2\%$ .

## Mesure d'une variation plus large des prix

La mesure du coût de la consommation des ménages ne suffit pas à caractériser totalement le bien-être des ménages :

-Le pouvoir d'achat concerne un revenu.

-Le niveau de vie concerne un ménage. Il dépend de l'aspect revenu, mais aussi de l'aspect dépense.

-L'effet de « richesse » signifie qu'un ménage peut se trouver potentiellement enrichi si les prix des actifs qu'il détient (actions, immobilier) augmentent.

Par ailleurs la politique monétaire des Banques Centrales vise de plus en plus à la maîtrise de l'inflation sur le moyen terme pour garantir la crédibilité de la monnaie. La crédibilité d'une monnaie est désormais assurée par la seule garantie, par l'action de la Banque Centrale afin que la valeur de la monnaie ne s'érode pas trop vite. En effet, l'intermédiation financière produit des effets tels que les surcroûts de monnaie mis en circulation aboutissent non pas à une accélération des prix à la consommation, mais à une concentration d'argent sur des valeurs mobilières : bulles spéculatives sur



l'immobilier japonais à la fin des années 1980, bulle des nouvelles technologies à la fin des années 1990, bulle financière des années 2000... D'où l'idée que la crédibilité des monnaies résulte davantage de la stabilité des prix des valeurs (mobilières et immobilières) que de celle des prix à la consommation qui se trouvent évoluer de manière plus modérée du fait du surcroît de concurrence généré par une mondialisation commerciale élargie.

## Impact de l'inflation sur la mesure du PIB

La valeur de la production au cours

d'une année dans un pays donné est mesurée par le PIB. Le PIB nominal (ou à prix courants ou en valeur) est calculé avec les prix valables au cours de l'année considérée. Cette façon de mesurer fait croire le PIB avec le déflateur du PIB. Le PIB réel (ou à prix constants ou en volume) est calculé en utilisant les prix qui étaient pratiqués l'année antérieure, ou une année de référence. C'est la variation du PIB en volume, et non du PIB en valeur, qui définit la croissance économique. Par définition, on a la relation suivante :  $(1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) * (1 + \text{taux de variation du déflateur$

du PIB), c'est-à-dire  $(1 + \text{taux réel de croissance du PIB}) = (1 + \text{taux nominal de croissance du PIB}) / (1 + \text{taux de variation du déflateur du PIB})$ . En pratique, on utilise souvent la formule linéarisée, valable pour des taux assez petits (on n'a gardé que les termes d'ordre 1, les termes d'ordre 2 étant négligés) :  $\text{Taux nominal de croissance du PIB} \approx \text{Taux réel de croissance du PIB} + \text{Taux de croissance du déflateur du PIB}$  ou de façon équivalente :  $\text{Taux réel de croissance du PIB} \approx \text{Taux nominal de croissance du PIB} - \text{Taux de croissance du déflateur du PIB}$

### Causes de l'inflation

Selon le Pr Raymond Barre, s'il y a fréquemment divergence sur le diagnostic d'une situation d'inflation particulière, c'est qu'en effet plusieurs causes peuvent être pointées, séparément ou de manière combinée :

#### Inflation induite par excès de masse monétaire

L'inflation a d'abord été considérée comme un désordre attribué à l'augmentation de la masse monétaire en circulation. C'est le point de vue théorique avancé par l'école quantitativiste au XIXe siècle, à la suite d'Irving Fisher et, au XXe siècle avec l'École monétariste. Dans cette situation, en l'absence de création de richesse réelle, la conséquence directe se manifeste sous la forme d'une augmentation de la demande et par suite des prix. On considère que l'inflation monétaire résulte de l'émission par les autorités monétaires (l'État en général) de monnaie en trop grande quantité :

- par rapport à la quantité de biens dans le circuit économique, comme lors de l'hyperinflation de la République de Weimar par sur-émission de mark en 1923,
- ou, dans le cas d'une monnaie assise sur l'or ou l'argent, par un afflux brutal de métal précieux comme ce fut le cas en Espagne à la suite de l'afflux d'or en provenance des Amériques après leur conquête et qui conduira à la révolution des prix des XVIe siècle et XVIIe siècle, partout en Europe de l'Ouest,
- du fait du crédit, si l'activité financée ne conduit pas directement (ou suffisamment) à injecter dans le circuit économique des biens nouveaux à hauteur du montant de monnaie nouvelle.

« Toutefois, il semble que de nos jours, la monnaie soit moins la cause de l'inflation que la condition permissive ».

#### Inflation induite par la demande

Si la demande d'un produit ou d'un service essentiel excède l'offre, et que les producteurs ne peuvent ou ne veulent augmenter immédiatement la production, alors l'excès de demande va conduire à l'augmentation des prix. Le phénomène d'excès pouvant concerner un marché spécifique ou au contraire l'ensemble de l'économie, si, par exemple la demande générale est trop stimulée par une politique budgétaire ou par une offre de crédit bancaire trop dynamiques. On assiste alors à des pics d'inflation.

#### Inflation importée

On dit qu'il y a inflation importée lorsque l'on veut souligner que les hausses de coûts résultent de l'augmentation des prix des biens importés, qu'il s'agisse de matières premières, de biens semi-finis ou de produits finis.

#### Inflation induite par les coûts

L'inflation est dite induite par les coûts si un élément essentiel des coûts augmente. C'est par exemple le cas quand les salaires augmentent plus vite que la productivité (le coût salarial par unité produite augmente) ou lorsque les matières premières ou l'énergie de base se renchérissent comme pendant les premiers et deuxièmes chocs pétroliers. La hausse des coûts se répercute alors dans les prix de revient, puis dans les prix de vente, d'où une hausse des prix. On parle ainsi d'effet de second tour de l'inflation.

#### Inflation induite par des éléments structurels (ou par les structures économiques et sociales)

L'inflation peut être induite par un état donné de la structure des marchés, ce qui signifie que la hausse des prix s'explique par les conditions de formation des prix sur les marchés ou dans les secteurs économiques. En effet, certains prix peuvent être qualifiés de « prix administrés » car ils sont davantage fixés non pas par les ajustements du libre marché mais par les décisions des firmes (les dirigeants entendent préserver un niveau de marge et/ou d'auto-financement) ou des considérations politiques.

#### Rôle des facteurs psychologiques et des anticipations

Lorsque des phénomènes psychologiques s'ajoutent aux précédents, la combinaison des facteurs peut amplifier le mouvement de façon brutale : -La spirale inflationniste : si le prix d'un élément essentiel augmente, tous les autres suivent mécaniquement, et les effets retard mettent en place une boucle de rétro-action, un cercle vicieux, chaque effort pour combler la différence créée n'ayant comme seul effet que de mettre en place la prochaine hausse; -Les dispositions d'indexations de nature contractuelle ou réglementaire, qui ont pour effet de lier entre eux les prix de différents biens et services, vont contribuer à répercuter et à diffuser de façon mécanique le phénomène de hausse et le transférer - par répercussion quasi automatique - en direction d'activités ou de secteurs initialement non concernés par la variation de prix ; -La panique monétaire : la monnaie utilisée est aujourd'hui essentiellement du papier ou le métal sans autre usage, et donc sans autre valeur que celle attachée à la confiance des utilisateurs. Historiquement, quand la quantité de monnaie dépendait essentiellement de la quantité de métal monétaire (l'or ou l'argent) en réserve de la Banque centrale, une crise de production pouvait aussi produire de l'inflation, dans le cadre d'une spirale inflationniste combinant une inflation monétaire (trop de monnaie par rapport à la production), une inflation par la demande (en excès sur l'offre) et une inflation par les coûts.

#### Conséquences de l'inflation

Si l'inflation est modérée, elle peut favoriser la croissance en stimulant les investissements. Si l'inflation est forte, elle compromet la croissance et menace l'emploi, elle compromet la compétitivité d'une économie par la hausse des prix nationaux.

#### L'inflation agit sur les agents économiques

L'inflation change le contexte des relations contractuelles explicite entre débiteurs et créanciers. Elle change également le contexte entre les détenteurs d'actifs économiques dont la valeur n'est pas affectée par l'inflation (terrains, entreprises, etc.), et les détenteurs de monnaie ou titres financiers équivalent (rente à taux fixes, etc.) qui sont affectés par l'inflation. La déflation agit en sens inverse. Pour être plus précis, ce n'est pas l'inflation ni la déflation qui comptent, ce sont les variations de l'inflation par rapport à celle qui était prévue ; ce qui est la même chose que l'inflation si, mais seulement si, l'anticipation était une variation nulle de la valeur de la monnaie. Une hausse de l'inflation ou une désinflation produisent un effet, pas une inflation égale à celle contre laquelle on a pu se prémunir.

#### Émetteurs et détenteurs de monnaie

-L'inflation a des conséquences négatives pour les agents détenant de la monnaie, puisqu'avec la hausse des prix la même quantité de monnaie permettra d'acheter moins de choses (perte de pouvoir d'achat). -lorsqu'elle est due à une création ex nihilo de monnaie, l'émetteur de monnaie, État, système bancaire ou faux-monnayeur, s'enrichit (il peut acheter plus de choses qu'avant). Mais c'est aux dépens des autres détenteurs de monnaie ou des vendeurs. Si donc l'émetteur de monnaie est l'État (ou une entité qu'il contrôle, comme une banque centrale par exemple) l'inflation est comme un impôt frappant la détention d'encaisses réelles. C'est un impôt pratique, d'un excellent rendement et apparemment sans douleur, mais les conséquences estimées trop négatives pour l'économie ont conduit la plupart des États à abandonner la possibilité d'émettre directement de la monnaie. L'État ne bénéficie alors de l'inflation qu'en tant que débiteur par la réduction de sa dette.

#### Débiteurs et créanciers

Lorsqu'un créancier (par exemple une banque) et un débiteur (par exemple un ménage) sont liés par un taux d'intérêt fixe, l'inflation favorise le débiteur au détriment du créancier (créditeur). Considérons un ménage qui emprunte à sa banque une somme S au taux d'intérêt nominal de 8 %, remboursable l'année suivante. Si l'inflation est nulle, la banque touche l'année suivante la somme plus les intérêts prévus soit : S(1+0,08). La somme ayant la même valeur que celle prêtée (S ). Lorsque le taux d'inflation est supérieur au taux d'intérêt nominal, le taux d'intérêt réel est négatif : c'est-à-dire que l'on gagne de l'argent à emprunter. Cela stimule d'ailleurs la demande et a tendance à alimenter davantage les pressions inflationnistes. Face à une menace d'inflation, le créancier ne peut qu'imparfaitement se couvrir, l'inflation étant un phénomène imprévisible. Il peut alors soit avoir recours aux systèmes de couverture financière, notamment les swaps de taux d'intérêt pour les relations déjà établies, et demander dans les nouvelles relations des garanties, par exemple des contreparties du prêt peu sensibles à l'inflation (hypothèque sur un bien, valeur indexée sur l'inflation, valeur indexée sur un bien de référence comme l'or par exemple) ou un taux de remboursement indexé sur l'inflation (prêt à taux variable). Pour les finances publiques, l'inflation diminue de la même manière le poids de la dette pour les États, et a parfois été délibérément utilisée à cette fin. Afin de se couvrir, lorsque l'État débiteur est suspecté de vouloir recourir à cette méthode, les investisseurs en dette publique demandent souvent une majoration du taux d'intérêt par intégration d'une prime de risques, ou l'indexation du taux selon une clause dite de révision ou selon la valeur d'un bien non contrôlable par l'État débiteur.

#### Revenus du travail

L'inflation réduit les revenus du travail pour deux raisons : -ils sont très généralement perçus après l'exécution du travail, ce qui fait du travailleur un créancier (or, on l'a vu, l'inflation est défavorable au créancier). -leur montant est souvent fixé à l'avance pour plusieurs périodes successives ; en l'absence de mécanisme compensateur qui rehausse la somme à verser, le pouvoir d'achat du travailleur est réduit.

Cela affecte le marché du travail : en effet, la réduction du coût réel de la main-d'œuvre est une des raisons expliquant une corrélation négative entre inflation et chômage, illustrée par la courbe de Phillips : la baisse du coût réel de la main-d'œuvre ouvre de nouvelles possibilités de production, ce qui entraîne une baisse du chômage.

#### Revenus du capital

L'inflation influence la durée de détention de biens immobiliers. En effet, selon le CIPF, l'imposition sur la plus-value peut conduire à des situations où l'État impose des plus-values qui peuvent n'être en réalité que l'actualisation du prix du bien en tenant compte de l'inflation. Cet impôt sur l'inflation peut donc conduire à une durée de détention accrue des biens immobiliers afin de bénéficier davantage des abattements, ce qui réduit mécaniquement l'offre, et participe au maintien de prix de l'immobilier élevés.

#### Inflation et allocation des ressources

Indépendamment des effets ci-dessus, essentiellement redistributifs, l'inflation a des coûts pour l'ensemble de l'économie, liés à des difficultés d'allocation efficace des ressources et aussi des gains, liés à l'irrationalité sur les marchés financiers.

#### Inflation et incertitude

Dans un premier temps, le niveau de l'inflation ou sa progression n'ont pas de conséquences directes sur l'économie. Si les agents savent que l'inflation sera de 3 % pour les années à venir, ils intégreront cette évolution dans leurs contrats, conduisant à une allocation des ressources identique à une situation sans inflation. Cependant, l'inflation dépend souvent de décisions discrétionnaires, que les agents peuvent difficilement anticiper correctement. De ce fait, l'inflation fait peser un risque sur toute décision d'investissement ou de prêt, réduisant les incitations à des investissements productifs. Cet aspect doit toutefois être mis en balance avec l'effet négatif de l'inflation sur les investissements à revenus fixes, comme les rentes ou les emprunts d'État. En limitant la rentabilité de ces titres, un taux élevé d'inflation encourage la substitution vers les investissements à rendements liés à l'activité économique, généralement plus productifs du point de vue de l'emploi et de la création de richesses.

#### Inflation et friction

Dans un article de 1985, l'économiste Gregory Mankiw montre que les agents peuvent hésiter à ajuster systématiquement leurs prix face à l'inflation lorsque cela a un coût, même très faible, pour eux (l'auteur prend l'exemple du coût de changer les prix sur les menus des restaurants, qu'il faut faire réimprimer). Les agents n'ajustent alors l'allocation de leurs ressources qu'avec un retard. L'auteur montre que ces retards ont des conséquences importantes sur l'allocation d'ensemble des facteurs, conduisant à d'importantes inefficacités. En pratique, l'arbitrage entre les différents effets de l'inflation conduit la plupart des économistes à estimer qu'un taux d'inflation stable proche des 2 % est un signe de bon fonctionnement d'une économie développée.

#### Inflation et choix économiques

L'inflation agit directement sur la qualité des investissements.

#### Inflation et troubles sociaux

L'inflation peut déclencher ou aggra-

ver des troubles sociaux, lesquels peuvent faire chuter un gouvernement. Par exemple, l'inflation est considérée comme une des raisons ayant poussé la population dans la rue lors de la révolution égyptienne de 2011 et lors de la révolution tunisienne de 2011.

#### L'inflation psychologique et l'illusion monétaire

L'inflation est un phénomène assez important pour que tout le monde en fasse sa propre estimation, mais cette évaluation est entachée de nombreux biais cognitifs. Outre que l'inflation n'est pas la simple hausse des prix des biens de consommation, c'est encore moins la hausse des prix de biens ou services qui frappent le plus l'esprit par leur répétition (l'achat de pain quotidien par exemple ; son importance symbolique est très supérieure à sa place dans le budget) ou les circonstances, pendant qu'on ignore les biens dont les prix restent stables. L'inflation psychologique est différente de celle calculée en pondérant correctement, ce qui conduit parfois à des polémiques sur la crédibilité des organes officiels de mesure de l'inflation. L'illusion monétaire est, en sens inverse, ce biais cognitif qui consiste à raisonner en monnaie courante, sans tenir compte de l'inflation.

#### Les agents économiques agissent sur l'inflation

- révision des anticipations ;
- indexation des salaires ou des revenus, clauses de révision des prix ;
- hausses préventives ;
- préférence pour les actifs (contre la liquidité) ;
- spirales inflationnistes ;

#### Algérie: le taux d'inflation moyen annuel a atteint 1,9% en janvier 2020

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,9% en janvier 2020, a-t-on appris dernièrement auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à janvier 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant de février 2019 à janvier 2020 par rapport à la période allant de février 2018 à janvier 2019. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix de janvier 2020 par rapport à celui du mois de décembre 2019, a connu une légère baisse de 0,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 4%. Les produits agricoles frais ont également reculé de 0,9%. En dehors des fruits et légumes qui ont enregistré des augmentations respectives de 6,1% et de 1,2%, le reste des produits ont affiché des diminutions, notamment la viande de poulet (-16,6%), les œufs (-5,4%) et la pomme de terre (-1,3%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont évolué de +0,1% par rapport au mois écoulé. Les prix des produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,5%, alors que les prix des services ont accusé une baisse de 0,7%. Par groupe de biens et de services, les prix des produits de l'habillement et chaussures ont augmenté de 1,1%, ceux du groupe divers (+0,8%), le groupe éducation et culture, quant à lui, a accusé une baisse de 3%, alors que le reste des biens et services se sont caractérisés par des stagnations, selon l'ONS. En 2019, le taux d'inflation en Algérie a atteint 2%.

K.Amel

## Patrimoine

## Le cyprès du Tassili menacé d'extinction dans le Sahara central

Remarquable par sa résistance sous un climat hyper-aride et par sa longévité dépassant les 2000 ans pour les plus vieux spécimens, le cyprès du Tassili, une espèce endémique du Sahara central, est menacé de disparition. En cause, les variations climatiques qui compliquent sa régénération dans son habitat naturel, disent les spécialistes. Découvert en 1924, cette espèce -appelée aussi le cyprès de Duprez ou "Tarout" en Tamashaq (langue des Touareg)- est classé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), parmi les 12 espèces végétales menacées d'extinction dans le monde. Le résineux, qui peut atteindre jusqu'à 20m de haut et 12 de circonférence, est l'unique représentant de l'endémisme du parc culturel du Tassili N'Ajjer, classé patrimoine mondial en 1982 et réserve de biosphère, en 1986. Grâce à son feuillage dense qui -en plus de procurer de l'ombre pour les hommes et les bêtes- absorbe l'humidité de l'air, le cyprès s'est adapté à l'aridification progressive du Tassili, selon les spécialistes. Cependant le nombre réduit d'arbres, seulement 233 individus au dernier recensement de 2001, inquiète les scientifiques qui mettent en cause les conditions climatiques extrêmes empêchant sa régénération dans son milieu naturel. Fatiha Abdoun, universitaire et

auteure d'une thèse de doctorat sur la répartition, le dépérissement et la régénération du cyprès, déplore surtout un "défaut d'entretien", parmi les facteurs de déperdition de ce conifère millénaire. Pour elle, "une germination par siècle à l'abri des troupeaux et des hommes, serait suffisante pour perpétuer cet arbre longé vif qui a besoin d'un apport annuel en eau de 30 mm, en plus des condensations atmosphériques». Or, explique la chercheuse associée au projet algéro-tchèque pour la réintroduction du cyprès dans le Tassili, la baisse des précipitations annuelles ne dépassant pas les 20 mm dans la région de Djanet "réduit les chances de régénération in situ" de cet arbre tassilien qui plus que jamais "a besoin d'irrigation». Hors habitat naturel, "le recours à des techniques de germination en laboratoire reste à ce jour la seule possibilité de perpétuer l'espèce", affirme-t-elle. De fait, 16 cyprès, cultivés in vitro par des botanistes tchèques, ont été récemment réintroduits en Algérie: 11 pour être plantés dans la région d'Illizi (Tassili) et le reste des jeunes pousses à Alger, dont deux individus au Jardin d'Essai du Hamma. Cette opération est le fruit d'une coopération entre l'Office national du parc du Tassili N'Ajjer et le Jardin botanique de l'université Charles de Prague (Tchéquie).

المجموعة 8

| لعب      | فاز | خسر | تعادل | فارق | نقاط |                                                                                     |
|----------|-----|-----|-------|------|------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| الجزائر  | 2   | 2   | 0     | +6   | 6    |  |
| زمبابوي  | 2   | 1   | 0     | +1   | 4    |  |
| بوتسوانا | 2   | 0   | 1     | -1   | 1    |  |
| زامبيا   | 2   | 0   | 2     | -6   | 0    |  |

## Plan d'urgence et stations d'acclimatation

Hamida Diaf, ingénieure à l'Ann (Agence nationale de conservation de la nature, unité de Laghouat) pointe du doigt le "tourisme anarchique" et la main de l'homme, "responsables" de la raréfaction du cyprès du Tassili et de l'accélération de son dépérissement. Son propos est appuyé par Mme Abdoun qui préconise un "accompagnement des excursions dans le plateau du Tassili, alliant activité touristique et respect de la biodiversité». Pour éviter le déboise-

ment du cyprès -même si l'espèce utilisée comme bois combustible est d'un rendement énergétique faible, précise-t-elle-, la spécialiste juge nécessaire la plantation d'autres espèces à usage combustible, à l'image de l'acacia, pour les besoins domestiques des nomades du Tassili. Et pour mettre à l'abri les derniers individus survivants et prendre en charge la multiplication du cyprès du Tassili, elle recommande un plan d'urgence, dédié à la régénération de l'espèce "par des procédés scientifiques et techniques avérés». À propos de la régénération ex situ, l'ingénieure de l'Ann insiste sur la création de sta-

tions d'acclimatation et de suivi des espèces en difficulté, à l'exemple du cyprès du Tassili, du pistachier de l'Atlas, du sapin de Numidie et du cèdre de l'Atlas. Même souci pour le directeur général du Jardin d'Essai d'El Hamma, Abdelkrim Boulahia, qui fait savoir que son établissement reste dépourvu d'un laboratoire de reproduction in vitro, alors même que l'inventaire et la préservation de la flore algérienne entrent dans ses missions scientifiques. Avec le sapin de Numidie, l'autre conifère à caractère endémique, le cyprès du Tassili a pour seule patrie l'Algérie.

Benadel M / Ag

## Apac: Le renouveau du cinéma algérien passe par la libération de l'expression artistique

Les membres de la nouvelle Association des producteurs algériens de cinéma (Apac) ont appelé lundi à Alger à libérer l'expression artistique en levant les obstacles bureaucratiques qui entravent le développement d'une industrie cinématographique en Algérie. S'exprimant lors d'un point presse organisé à la salle de la cinémathèque d'Alger, les membres de cette association, présidée par le réalisateur et producteur Belkacem Hadjadj, ont insisté sur la nécessité de "libérer la création et le potentiel des cinéastes" comme "préalable" au développement de cet art. A ce propos Belkacem Hadjadj a dénoncé le blocage et l'interdiction de diffusion des films, qualifiant ces pratiques de "réflexes archaïques" à l'heure où "tout peut se voir sur différents supports", dit-il. Récemment organisés en association, ces 17 producteurs et réalisateurs regroupés dans l'Apac ont présenté un programme pour le développement du septième art, basé sur "la révision des modes de financement publics et privés", "la diffusion et l'exploitation du produit cinématographique", "la formation", et une nouvelle "organisation de la profession». Les membres de l'Apac proposent de revoir le fonctionnement du Fdatic (Fonds de développement de l'art et de la technique et de l'industrie cinématographique) et d'en augmenter le budget, tout en élevant l'exigence de qualité des œuvres éligibles au soutien alloué par ce fonds. Ils proposent également d'impliquer financièrement les chaînes de télévision et de mettre en place des fonds régionaux de soutien au cinéma. Concernant la diffusion, les membres de l'Apac comme Yasmine Chouikh plaident pour une ouverture de l'investissement privé et l'accompagnement des opérateurs désireux d'investir dans les infrastructures et la distribution. Elle évoque également la formation de gestionnaires de salles de cinéma afin d'aller vers des programmes spéciaux en direction des écoliers, lycéens et étudiants. Le réalisateur et producteur Djâafar Gacem est revenu pour sa part sur les propositions de formation aux différents métiers du cinéma, soumises au ministère de la Culture, mais "restées sans suite", ainsi qu'il l'a affirmé. Parmi ces propositions, l'obligation de "remise à niveau des techniciens" en activité et la création d'un institut supérieur des métiers du cinéma "en jumelage avec de grandes écoles étrangères" et dont il est question depuis une vingtaine d'années, a-t-il rappelé. L'Apac appelle également à une organisation de la profession, basée sur l'octroi rigoureux de la carte professionnelle et à une ouverture sur producteurs étrangers souhaitant tourner des films en Algérie, ce qui permettra de générer des retombées financières et de renforcer la formation, assurent-ils. Concernant la promotion du cinéma algérien à l'étranger, ils recommandent d'assurer un accompagnement logistique aux "productions à haute valeur artistique». Le programme de l'Apac a été transmis au secrétaire d'Etat chargé de l'industrie cinématographique lors de la rencontre nationale sur le cinéma organisée récemment, a indiqué Belkacem Hadjadj.



## 2è édition des journées nationales du court métrage amateur Bouira ville hôte



La maison de la culture Ali Zaâmour de la ville de Bouira abrite à partir de lundi la deuxième édition des journées nationales du court métrage amateur avec la participation de plusieurs jeunes réalisateurs venus des différentes wilayas du pays. La deuxième édition se veut un hommage au réalisateur Mohamed Rahal. Plusieurs autres jeunes réalisateurs amateurs issus des wilayas d'Alger, Chlef, Mostaganem, Tindouf, Relizane, Annaba, Béjaia, Bouira prennent part à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 27 février, a expliqué la directrice de la maison de la culture, Saliha Chirbi. Le coup d'envoi de ces journées nationales a été donné dans la matinée par les autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Lekhal Ayat Abdeslam. Au cours de cette édition, une quinzaine de films courts-métrages, à l'image de "Ayghar Akka" du réalisateur amateur Mokhtari Fatah et d'une durée de 21 minutes, seront projetés avant que la commission de jury ne procède à une sélection finale des trois meilleurs films. "Des prix d'encouragement seront remis au trois premiers

lauréats de cette édition", a précisé Mme Chirbi. Le réalisateur Lakhdar Ayoub Bouzid est présent à cette édition pour présenter son court-métrage sous le titre "Ithnayn Fi Wahid". Le court métrage "Chiraz" du réalisateur Cherbal Mustapha (Sétif) est aussi présent à cette manifestation. La deuxième édition de ces journées nationales a pour objectif de "promouvoir l'activité cinématographique et d'encourager les jeunes réalisateurs amateurs à développer leurs connaissances dans ce domaine", a souligné la directrice de la maison de la culture Ali Zaâmour. Au cours du lancement de ces journées, le jeune réalisateur Mohamed Rahal (Bouira) a été honoré à l'occasion par les responsables de la maison de la culture. "Je suis très content d'avoir été honoré. Je remercie tous les responsables de la maison pour cette action qui va m'encourager à plus de réalisations", a confié M. Rahal. Des expositions dédiées aux portraits et aux photographies de cinéastes et réalisateurs algériens, est organisée à l'entrée de l'édifice culturel.

## CAN2021 (Qualifications - 4e journée) : Zimbabwe - Algérie délocalisé

| المجموعة 8                                                                                |      |     |       |     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|-------|-----|-----|
| نقاط                                                                                      | فارق | خسر | تعادل | فاز | لعب |
| 6                                                                                         | +6   | 0   | 0     | 2   | 2   |
| 4                                                                                         | +1   | 1   | 0     | 1   | 2   |
| 1                                                                                         | -1   | 1   | 1     | 0   | 2   |
| 0                                                                                         | -6   | 0   | 2     | 0   | 2   |
| <div> <div>الجزائر</div> <div>زيمبابوي</div> <div>بوتسوانا</div> <div>زامبيا</div> </div> |      |     |       |     |     |

Le match Zimbabwe - Algérie, prévu en mars prochain dans le cadre de la 4e journée du groupe H des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, sera délocalisé dans "un pays voisin", a annoncé hier la Fédération zimbabwéenne de football (ZIFA) sur son site officiel."La ZIFA souhaite informer la famille du football et la nation qu'elle a reçu une correspondance de la Confédération africaine de football (CAF) l'informant que nos stades ne respectent pas les normes pour accueillir des matchs internationaux. Par conséquent, la CAF a décidé d'interdire à la ZIFA d'utiliser les stades locaux dans tous les matchs internationaux à venir", a indiqué l'instance zimbabwéenne dans un communiqué. Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août, avant qu'elles ne soient avancées au mois prochain (23-31 mars), en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi du tournoi continental, avancée à janvier au lieu de juin.A la veille de la 3e journée, le Zimbabwe pointe à la 2e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite."La décision de la CAF s'inscrit dans le contexte d'une inspection menée en novembre 2019 et le rapport qui a suivi et a été diffusé le 1er décembre, lequel précisait les domaines à améliorer pour nos trois stades, Barbourfields, Mandava et le National Sports Stadium pour être pleinement homologués", précise la ZIFA. Avant d'enchaîner : "Nous exhortons toutes les parties prenantes à travailler pour une cause commune afin que nous corrigions rapidement ce tort qui nous enlève notre souveraineté. Nous utilisons des stades qui ne répondent pas aux normes de la CAF et de la FIFA depuis un certain temps maintenant, mais nous devons nous unir en tant que pays pour garantir que nos stades soient rénovés». Enfin, la fédération zimbabwéenne a tenu à présenter ses excuses au public : "Nous nous excusons sans réserve auprès de tous les acteurs du football pour les inconvénients que cette décision a engendrés. Nous avons également commencé le processus de recherche d'un autre lieu dans les pays voisins pour accueillir nos prochains matchs".

Bessa N

### MCA

## Le Doyen amorce son redressement, Neghiz provoque le déclic

Le MC Alger, vainqueur lundi du derby de la capitale face à l'USM Alger (1-0) au stade du 5-Juillet, a amorcé son redressement en alignant une troisième victoire de rang, toutes compétitions confondues, et se relance dans la course au titre, à 11 journées de la fin du championnat de Ligue 1 de football. Ayant traversé une zone de turbulences marquée par deux éliminations coup sur coup en 1/16 de finale de Coupe d'Algérie face au WA Boufarik et en 1/4 de finale de Coupe arabe face aux Marocains du Raja Casablanca, le "Doyen" est parvenu, avec ce succès, à se remettre définitivement sur rails. Chargé



d'assurer l'intérim, le Directeur technique sportif (DTS) du MCA, Mohamed Mekhazni, dont le bilan était loin d'être satisfaisant, avait réussi tant bien que mal à allumer la première étincelle, en menant l'équipe à une victoire certes inutile mais de prestige à Casablanca face au Raja (1-0), en 1/4 de finale (retour) de la compétition arabe. Ce succès s'était avéré en effet insuffisant pour permettre aux coéquipiers du buteur maison Samy Frioui de passer au dernier carré, après la défaite lors de la première manche disputée à Blida (1-2).L'arrivée de Nabil Neghiz, appelé à remobiliser les troupes et surtout dé-poussiérer la "machine", était salutaire pour le Mouloudia. L'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale (2014-2016) a réussi son premier test à domicile face à la JS Saoura (1-0), permettant au passage au MCA de renouer avec la victoire sur le plan local. Le test-révéléateur devant l'USM Alger, qui court derrière son premier succès depuis le début de la phase retour, a également été passé avec succès par Neghiz, dont les choix des joueurs alignés ont fini par lui donner raison. Le MCA, qui compte un match en moins à disputer à domicile face au Paradou AC, aura ainsi une belle occasion de confirmer son réveil et surtout revenir à la hauteur du leader, le CR Belouizdad. (

### USMA

## Zemiti : « L'expérience des joueurs du MCA a fait la différence »

Ayant perdu le derby algérois face au Mouloudia d'Alger, les usmistes dégringolent à la neuvième place au classement avec 25 points au compteur. Farid Zemiti l'entraîneur adjoint de l'USMA qui s'est présenté en conférence de presse à la place de Dziri Billal - qui avait décidé de ne pas affronter les médias après cette défaite face au MCA - a tenté d'expliquer cette contre performance. « Je pense qu'on était proches de la victoire en première période, nous avons créé une multitudes d'occasions sans pour autant les concrétiser. L'efficacité a fait défaut à nos attaquants. Le MCA a inscrit son but sur un manque d'attention de notre défense. Le derby se joue sur des petits détails. Le manque d'expérience de notre équipe constituée majoritairement de jeunes joueurs a fait la différence », a fait savoir Zemiti.À propos de l'entraîneur Dziri qui n'est pas venu à la conférence de presse préférant envoyer son adjoint à sa place, Zemiti a voulu tempérer les ardeurs en indiquant, « Je ne pense pas que l'absence de Dziri à la conférence de presse veut dire qu'il est partant. Nous sommes à l'USMA pour un projet à long terme et nous allons tout faire pour le réaliser ».

## Ligue 1 Regroupement en tête !



Resserrement en haut du classement, le championnat de la Ligue 1 est relancé de plus belle à l'issue de la 19e journée.La victoire du MCA, ce lundi, face à son éternel rival, l'USMA, le propulse à la deuxième place, en attendant de disputer son match en retard contre le PAC qui lui permettrait, en cas de victoire de rejoindre le CRB à la première place. La menace mouloudéenne pour le Chabab se précise, mais pas que. D'autres formations qu'on n'attendait pas à ce niveau, pointent le bout du nez et s'affichent comme des véritables prétendants. La JSK, entre autres, revient en effet à seulement quatre longueurs des Belouizdadis. De quoi nourrir de nouvelles ambitions, malgré un parcours en dents de scie et un effectif tout juste moyen. Ça dénote en tout cas la faiblesse du niveau général du championnat où l'on constate un nivellement par le bas. Aucune équipe n'arrive à se démarquer ou à imposer son rythme. Il y a lieu de noter cependant le réveil tonitruant de l'ESS, après un début de saison complètement raté. Les Sétifiens impressionnent ces dernières semaines. Ils sont à leur 10e match sans défaite, toutes compétitions confondues Leur dernier revers remonte au 30 novembre de l'année écoulée. C'était à Constantine contre le CSC (1 3), pour le compte du championnat. Une belle série qui les replace dans la course au titre, puisqu'ils sont revenus à six points de la tête du classement. S'ils maintiennent leur cadence, il faudra compter avec eux. L'Entente est même le rival le plus dangereux pour le CRB, estiment les observateurs. Un CRB, il faut le dire, moins conquérant qu'en début de saison. De toutes les formations composant le peloton de tête, seule

l'ESS est encore en lice sur les deux tableaux (Coupe et championnat). Le doublé ? À Sétif, on en rêve secrètement, même si le chemin est encore long et le parcours semé d'embûches. Il faut avouer néanmoins que c'était impensable il y a quelque temps. On n'imaginait pas les gars des hauts plateaux revenir aussi vite et surtout aussi fort, après tous les problèmes qu'ils ont enduré durant l'intersaison, notamment suite à l'incarcération de leur ex-président, Hacène Hamar. Contrairement à l'ESS, l'autre cador de la Ligue 1, l'USMA, prend le chemin inverse. Après avoir longtemps résisté en tenant la dragée haute à leurs adversaires, les Usmistes connaissent actuellement une chute vertigineuse au classement. Ils sont à leur huitième rencontre sans succès. Ils payent quelque part leur grande débauche d'énergie. Zemmamouche et ses camarades sont sur la brèche depuis l'été dernier. Ils n'ont quasiment pas eu de repos. Soumis à un calendrier démentiel, leur effondrement était prévisible. Surtout que l'USMA ne dispose pas d'un effectif riche et rôdé, comme les années précédentes. Les Rouge et Noir sont désormais hors course pour le titre, même s'ils récupèrent leurs trois points que la Ligue leur a défalqués suite à leur forfait contre le MCA, au match aller. Ils devront toutefois assurer rapidement leur maintien pour terminer ensuite le championnat en roue libre. A l'USMA, on réfléchit déjà à la saison prochaine. Une ère nouvelle va commencer avec un nouveau propriétaire qui semble avoir de grandes ambitions pour le club. Pour cette fois, la lutte pour le titre se fera sans eux. Mais celle-ci s'annonce âpre et très disputée, où le suspense régnera jusqu'au bout.

Ali Nezzlioui

### NAHD :

## Aït Djoudi finalement maintenu

L'entraîneur du NAHD, Azzedine Ait- Djoudi a été finalement maintenu à son poste et reste toujours à la tête de la barre technique des Sang et Or. Le fait que Azzedine Ait Djoudi se soit absenté pour raisons personnelles après le nul concédé à domicile face à l'USMBA (1-1), laissait penser qu'il avait quitté le club. La direction nahdiste qui a pensé à résilier son contrat a finalement réitérer sa confiance à

Aït Djoudi car elle ne veut pas prendre le risque de chercher un autre entraîneur à 11 journée du baissé de rideau du championnat, surtout que le NAHD est lanterne rouge du championnat. Absent donc de la séance de la reprise, Ait Djoudi devrait reprendre son travail aujourd'hui pour préparer son équipe au prochain match qui ne sera pas facile à Sétif face à l'ESS, une équipe qui carbure à plein régime.

## Futsal : 78 arbitres en stage du 26 au 28 février à Biskra

Soixante-dix-huit (78) arbitres algériens, spécialisés en futsal, effectueront un stage de formation à compter de ce jour et ce jusqu'au vendredi 28 février au Centre régional des sports à Biskra, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF). "Ce stage sera présidé par Mohamed Ghouti, avec l'encadrement de plusieurs arbitres-formateurs", a écrit l'instance fédérale dans un bref communiqué publié sur son site officiel. Côté entraîneurs, 22 techniciens spécialisés en futsal ont achevé mardi un stage de perfectionnement au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès. Une formation effectuée du 19 au 25 février sous la direction du chef du département Futsal et Beach-soccer, Abdennour Addani, en présence du Directeur technique national adjoint, Abdelkrim Benaouda et du Directeur technique régional de Blida, Ismaïl Hani. Ce stage sera suivi d'une autre formation, "du 25 au 29 février avec comme principal module la découverte du futsal", avait indiqué l'instance fédérale dans un précédent communiqué.



## Infrastructures : La nouvelle piste du stade "SATO" posée avant le 1er mai

La nouvelle piste d'athlétisme du stade "SATO", qui relève du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, sera posée "avant le 1er mai prochain", a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Une bonne nouvelle qui a réjoui l'instance, car cette piste est appelée à accueillir une partie des épreuves inscrites au programme des prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 24 au 28 juin 2020 à Alger. Lors des Championnats d'Afrique, "le SATO abritera les épreuves de lancer, alors que les autres spécialités (courses et sauts), se dérouleront au stade du 5-Juillet", relevant également du Complexe Mohamed-Boudiaf, a encore précisé la FAA. Le "SATO" et sa piste d'athlétisme avaient pris un coup de vieux et les pouvoirs publics ont profité de l'organisation des prochains Championnats d'Afrique pour les moderniser.

## Tour du Rwanda 2020 (2e étape) : l'Ethiopien Hailemichael vainqueur, Lagab 28e

Le cycliste algérien Azeddine Lagab du GS Pétroliers a terminé à la 28e place de la deuxième étape de la 12e édition du tour international cycliste du Rwanda 2020, courue lundi entre Kigali et Huye sur une distance de 120,5 Km. Lagab a franchi la ligne d'arrivée au même temps que le vainqueur, l'Ethiopien Mulu Hailemichael en 3h03:21. La deuxième place est revenue au Colombien, Jhonatan Restrepo Valencia, alors que l'Erythréen Biniyam Ghirmay Hailu a pris la 3e place. Au classement général, le Kazakh Yevgeniy Fedorov occupe la première place, devant les deux érythréens, Henok Mulubrhan et Biniyam Ghirmay Hailu. Outre Lagab, quatre autres cyclistes algériens sont présents au Rwanda : Abderaouf Bengayou, Oussama Chablaoui, Hadj-Bouzid Abderrahmane Karim, et Ayoub Sahiri. Hier, la troisième étape s'est déroulée entre Huye et Rusizi sur une distance de 142 km.



## Développement du Foot féminin en Algérie : Six recommandations dans le rapport de l'experte de l'UEFA

Six principales recommandations figurent dans le rapport transmis à la Fédération algérienne de football (FAF) par l'experte technique de l'Union européenne de football (UEFA), la Néerlandaise Hesterine De Reus, en visite de travail du 4 au 9 janvier à Alger, dans le cadre d'un programme d'assistance au développement du foot féminin, a indiqué mardi la FAF. Ces recommandations portent essentiellement sur le personnel et l'organisation ainsi que la formation des jeunes catégories, en s'appuyant notamment sur des festivals nationaux des écoles de football, particulièrement chez les U13. De Reus, également sélectionneuse des Pays-Bas, a plaidé pour la création d'une Ligue U14, avec un projet de championnats U11 et U12 et des pôles espoirs (U13 et U14), en sélectionnant les meilleures. La Néerlandaise a insisté au passage sur le fait que "les Ligues sont au cœur du football et donc le moteur de son développement", sans oublier les entraîneurs qui, selon elle, doivent recevoir une formation adéquate pour pouvoir développer la discipline. Des recommandations dont le FAF dit "avoir pris note" et qu'elle compte mettre en application pour "continuer à développer" le football féminin en Algérie.



## Coupe d'Algérie militaire de judo (équipes) : Domination des athlètes de la 1ère région militaire

Les athlètes de la 1ère région militaire (RM) ont brillé chez les messieurs et dames, en remportant la Coupe d'Algérie militaire de judo par équipes, organisée lundi et mardi, à la salle omnisports du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben-Aknoun, Mes-saoud-Boudjriou (Alger). Chez les messieurs, la formation de la 1RM composée de (Salah Chioukh, Mohamed Ghrissi, Eltarhar Haddah, Abdelkader Bagouï et Mehdi Lili) a battu en finale, l'équipe de la 2e région militaire (2RM), représentée par (Zakaria Medjadi, Oussama Abdelaziz, Youcef Arabi, Ahmed Bouteldja et Amine Fellah) sur le score de 30 points à 17 pts (3 succès contre 2). Le podium a été complété par la 4e région militaire (RM) et le Commandement de la Gendarmerie Nationales (CGN). En dames, la domination des athlètes de la 1re région militaire était également au rendez-vous. L'équipe constituée de Saida Missoum, Idjlal Lazar, Rania Benhala et Sara Belaid s'est imposée devant celle du Commandement de la Gendarmerie Nationale (CGM), représentée par Roumaïssa Kouidri, Chaima Ghilani, Zana Bouzidi et Aïcha Meaizia sur le score de 30 pts à 20 pts. Les deux troisièmes positions sont revenues respectivement, à l'Ecole d'application de la santé militaire (EASSM) et le Commandement des



forces navales (CFN). Cent-soixante-dix (170) athlètes dont 30 dames, représentants 21 équipes des différentes régions, structures et écoles militaires nationales, avaient pris part à la Coupe d'Algérie militaire de judo par équipes dont les compétitions avaient été dirigées par des arbitres de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Lors de son allocution de clôture, le colonel Ghouini Ba Yazid, commandant du CREPESM, a relevé le cadre compétitif et sportif du tournoi et le fair-play des athlètes. "Les bons résultats obtenus aujourd'hui devraient constituer un stimulant pour plus d'efforts dans ce genre de sport, car la situation actuelle nous force à être bien préparé pour préserver nos capacités physiques, et de surcroît conserver les performances obtenues", a indiqué Ghouini. En félicitant les équipes gagnantes, le commandant du CREPESM, a exhorté les sportifs à poursuivre leur préparation et consolider les résultats acquis et les améliorer pour enrichir leur palmarès au niveau national et international.

Bilel C

## Championnats du monde 2020 de cyclisme sur piste L'Algérien Chalel à pied d'œuvre à Berlin

Le cycliste algérien Yacine Chalel est à pied d'œuvre à Berlin depuis lundi, en vue des Championnats du monde 2020 sur piste qui se dérouleront du 26 février au 1er mars au vélodrome de la capitale allemande. Le sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique commencera par disputer l'épreuve du scratch jeudi à 19h50, avant de s'attaquer à la course aux points, vendredi à 18h30, selon le programme de compétition de l'Algérien. "Il y a deux ans, je participais à mes tous premiers Championnats du monde. Le simple fait de m'y être qualifié

représentait pour moi un accomplissement gigantesque. Mais cette fois, pour ma troisième participation, j'espère réaliser une performance de haut rang", a indiqué Chalel sur sa page facebook. Vingt épreuves sont inscrites au programme des Championnats du monde sur piste. Parmi elles, 12 sont inscrites au programme des prochains Jeux Olympiques d'été Tokyo-2020, à savoir la vitesse individuelle et par équipes, le keirin, la poursuite par équipes, l'omnium et l'américaine, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

## Championnat d'Algérie de Cross : Près de 800 athlètes attendus samedi à Oran

Près de 800 athlètes, toutes catégories confondues et dans les deux sexes, sont qualifiés au championnat national de Cross prévu samedi au niveau de l'hippodrome d'Es-Senia d'Oran, a-t-on appris hier auprès de la Ligue locale d'athlétisme. "Nous sommes pratiquement dans la dernière ligne des préparatifs de ce rendez-vous. Tout est mis en œuvre pour que ce championnat, qui retourne à Oran après 28 ans d'absence, soit une totale réussite", a déclaré, le président de la Ligue oranaise, Brahim Amour. En fait, la dernière fois que la capitale de l'Ouest a accueilli le championnat d'Algérie de Cross remonte à 1992. La compétition s'était déroulée à l'époque au niveau du même site retenu pour le rendez-vous de samedi, rappelle-t-on. Ce sera la catégorie des vétérans qui ouvrira le bal à partir de 12h15, une course qui sera suivie par celles des cadets, juniors et seniors, et ce, sur des distances variant entre 4 et 10 km, a précisé la même source, estimant au passage que

l'épreuve sera une aubaine pour les athlètes de réaliser de bonnes performances, surtout qu'elle va se dérouler sur un "parcours plat". Par ailleurs, les organisateurs ont réquisitionné pas moins de quatre auberges de jeunes et deux hôtels à Oran pour héberger "dans les meilleures conditions" les participants au championnat, a fait savoir l'ancien coureur international, poursuivant qu'il tablait énormément sur ce championnat pour relancer le Cross à Oran, "une spécialité ayant perdu énormément de son aura depuis plusieurs années", a-t-il déploré. Et pour étayer ses dires, M. Amour a souligné que dans toute la wilaya d'Oran, il existe seulement un club spécialisé dans le Cross, en l'occurrence, le Marathon club d'Oran qui a été créé il y a un peu moins d'une année, et dont les athlètes ont dominé de la tête et des épaules le championnat régional de Cross déroulé à Oran le 1er février en cours.

Bilel C

## Covid-19 : l'OMS évoque un risque de « pandémie ». Les marchés financiers sont fébriles

Ce n'était peut-être encore que « la partie immergée de l'iceberg » avait prévenu l'OMS, début février. L'Organisation mondiale de la Santé évoque désormais un risque de « pandémie », constatant l'accélération de la contamination par le Sars-CoV-2 dans le monde. Plus d'une trentaine de pays sont touchés et le coronavirus inquiète aussi les marchés financiers.

L'épidémie de pneumonie virale s'est accélérée lundi à travers le globe, l'OMS évoquant un risque de « pandémie », sur fond de dégringolade des marchés financiers inquiets pour l'économie mondiale. « Nous devons nous concentrer sur l'endiguement [de l'épidémie de nouveau coronavirus, ndlr], tout en faisant tout notre possible pour nous préparer à une éventuelle pandémie », a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus. L'OMS a notamment jugé « très préoccupante (...) l'augmentation soudaine » de nouveaux cas en Italie, en Corée du Sud et en



Iran. Elle a cependant observé un déclin en Chine, pays d'origine de la maladie, depuis début février. En Europe, l'Italie, qui compte désormais sept morts, est devenue le premier pays du continent à mettre en place un cordon sanitaire autour d'une dizaine de villes du Nord.

**L'épidémie de Covid-19 touche**

**plus d'une trentaine de pays**

Deux mois après l'apparition du nouveau coronavirus, cinq pays ont annoncé des premiers cas de contamination : Afghanistan, Bahreïn, Koweït, Irak et Oman qui suspend ses vols avec l'Iran. La Corée du Sud et l'Iran se retrouvent en première ligne, avec respective-

ment le plus grand nombre de cas de contamination et de décès en dehors de la Chine. Hong Kong a décidé d'interdire à partir de mardi les arrivées de non résidents en provenance de Corée du Sud et appelé les résidents hongkongais à s'abstenir de tout voyage non nécessaire. Moins d'une semaine après la détection du nouveau co-

ronavirus, Téhéran a, pour sa part, annoncé quatre nouveaux décès, portant à 12 le nombre de victimes de l'épidémie en République islamique, où une mission de l'OMS est attendue. Avec 64 personnes contaminées en Iran, ce taux de mortalité d'un sur cinq semble beaucoup plus élevé que celui constaté jusqu'à présent en Chine (aux alentours de 3 %). Un député de Qom, ville où ont été annoncés les premiers cas de coronavirus, a accusé le gouvernement de « ne pas dire la vérité » sur l'ampleur de l'épidémie. Selon une agence de presse iranienne, le député aurait évoqué le chiffre de 50 morts pour la seule ville de Qom, un bilan catégoriquement démenti par un vice-ministre de la Santé. Inquiets de la contagion en Iran, l'Arménie, la Turquie, la Jordanie, le Pakistan, l'Irak et l'Afghanistan ont fermé leurs frontières ou restreint les échanges avec ce pays. Au moins 200 personnes ont été mises en quarantaine au Pakistan, à la frontière iranienne.

## SRAS

Le SRAS (ou syndrome respiratoire aigu sévère) est une pneumonie atypique provoquée par un coronavirus.

### Agent du SRAS

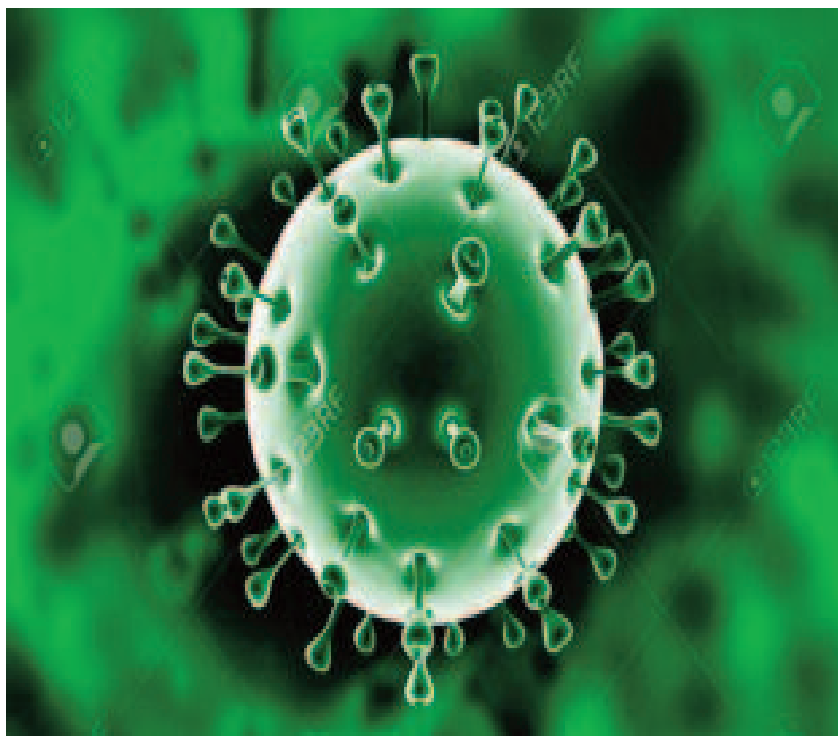
L'agent du SRAS est un virus issu de la famille des Coronavirus (connus pour provoquer les simples rhumes), le SARS-CoV.

### Transmission du SRAS

Le virus se serait transmis du bétail à l'Homme dans le Sud de la Chine et a connu une explosion en 2003 (5.239 cas en Chine et 336 décès au 5 Juin 2003). Il ne semble pas se propager rapidement. La contamination se fait par le biais de la salive ou des sécrétions nasales.

### Symptômes du SRAS

Les symptômes sont des poussées de fièvre et des problèmes respiratoires, tels que la toux et la détresse respiratoire. Dans certains cas, ces symptômes peu caractéristiques sont suivis d'une détresse respiratoire aiguë nécessitant une ventilation assistée. Les résultats d'analyses biologiques mettent en évidence une thrombopénie (manque de plaquettes) associée à un manque de glo-



bules blancs (leucopénie). La mortalité atteint environ 15 % des personnes infectées, voire 50 % pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

### Traitements du SRAS

Le traitement est symptomatique, mais des antibiotiques peuvent être prescrits si la cause de la pneumonie n'est pas avérée.

## Le citron réduit le stress et la dépression

Selon différentes études, le citron serait un remède au stress et même à la dépression. Une étude de 2008 explique ainsi que l'huile de citron aide à « améliorer l'humeur » et à « augmenter le taux de noradrénaline », un neurotransmetteur dont le taux est souvent diminué chez les personnes dépressives. Une autre étude de 1995 affirme que respirer une odeur de citron permet de réduire significativement la quantité d'antidépresseurs chez les patients dépressifs. Des résultats toutefois obtenus sur de petits groupes de personnes et qui fleurent bon l'effet placebo. D'autres huiles essentielles comme la lavande, l'ylang-ylang ou la bergamote ont d'ailleurs également un effet antistress.

## Le citron purifie la peau et éclaircit les cheveux



La vitamine C est reconnue pour favoriser la production de collagène, la protéine qui confère à la peau sa résistance et son élasticité. Une étude de 2007 menée auprès de femmes de 40 à 75 ans indique que la consommation régulière de vitamine C permet d'avoir une peau d'apparence plus jeune et avec moins de rides. Mais le citron peut aussi provoquer des irritations et des sensations de peau qui tiraille en raison de son acidité. Une autre étude de 2015 indique également qu'une consommation excessive de jus d'agrumes augmente significativement le risque de mélanome, en raison des furocoumarines qu'ils contiennent et qui favoriseraient la sensibilité de la peau aux rayons ultraviolets.

L'acide citrique est un décolorant naturel qui éclaircit les cheveux. En neutralisant le calcaire, il donne aussi un effet de brillance et de volume dans un premier temps. L'éclaircissement ne sera toutefois probant que sur des cheveux déjà blonds ou clairs (il risque même de faire virer votre couleur si vous avez les cheveux teints). Mais à la longue, le citron attaque et ouvre les écailles du cheveu, le rendant poreux et rêche. Il accélère l'appauvrissement du cheveu en eumélanine et provoque le ternissement de la chevelure. Enfin, le citron sensibilise les cheveux au soleil, ce qui risque de les abîmer encore plus. Pour un effet lumière, préférez la camomille, beaucoup moins agressive.

## Maladie de Basedow

La maladie de Basedow est une maladie auto-immune se manifestant par une hyperthyroïdie. Elle est due à une surproduction d'anticorps antirécepteurs de la TSH (thyroid-stimulating hormone), qui stimulent la thyroïde en permanence conduisant à la production excessive d'hormones T3 et T4. Ces anticorps peuvent également avoir pour cible les muscles oculomoteurs, ce qui provoque leur inflammation et l'exophtalmie (yeux exorbités) caractéristique de la maladie. La maladie de Basedow est 5 à 10 fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, et survient plus fréquemment entre 40 et 60 ans.

### Maladie de Basedow : symptômes

Les symptômes de la maladie de Basedow sont liés à l'hyperthyroïdie :

- intense fatigue physique et psycho-

logique ;

- nervosité, anxiété, troubles du sommeil ;
- perte de poids malgré une augmentation de l'appétit ;
- accélération du transit ;
- tremblements des extrémités ;
- transpiration abondante ;
- intolérance à la chaleur ;
- polydipsie (soif excessive) ;
- tachycardie ;
- goitre au niveau de la thyroïde ;
- exophtalmie unilatérale ou bilatérale, avec parfois une irritation des paupières.

À un stade plus avancé, la maladie entraîne une amyotrophie avec faiblesse musculaire. Les complications sont essentiellement cardiaques (insuffisance cardiaque, fibrillation).

### Maladie de Basedow : diagnostic et traitement

Le diagnostic repose sur le dosage de la TSH, systématiquement effondrée, accompagnée d'une augmentation du taux de T3 et T4. Une échographie et scintigraphie sont parfois utiles pour distinguer la maladie de Basedow des autres causes d'hyperthyroïdie.

La maladie évolue de façon diverse, avec des phases de poussées et de rémissions. Trois méthodes principales sont utilisées pour traiter l'hyperthyroïdie :

- médicaments anti-thyroïdiens qui réduisent la production d'hormones ;
- destruction partielle ou complète de la glande thyroïde par ingestion d'iode 131 radioactif ;
- ablation partielle ou complète de la glande thyroïde (réservée aux gros goitres récidivants).

Les deux dernières options nécessitent la prise à vie d'hormones thyroïdiennes.

Annaba :

## Arrestation de deux individus en flagrant délit de vol de câbles en cuivre à El Bouni

Deux (2) individus ont été arrêtés, lundi, en flagrant délit de vol de câbles en cuivre, en plus de la saisie de trois (3) quintaux de ces mêmes câbles dans la commune d'El Bouni (Annaba), a indiqué le chef de sûreté de daïra, le commissaire divisionnaire, Brahim Medjrab. "Cette opération a été menée par les éléments de la sûreté de daïra d'El Bouni en coordination avec la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Annaba, suite à des agressions relevées sur le réseau de câbles souterrains d'internet", ajoutant que les individus sont âgés de 20 et 22 ans et sont originaires de la commune d'El Bouni. Les deux individus ont été appréhendés par les services de sécurité en flagrant délit de tentative de vol de câbles en cuivre, aujourd'hui, à 4 heures du matin, avec en leur possession des armes blanches et des outils pour sectionner les câbles. Les deux individus, des repris de justice, seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar dès la fin de l'enquête.



Guelma :

## 5 ans de prison ferme prononcée à l'encontre de l'ancien directeur de la santé

Le tribunal de Guelma a prononcé une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien directeur de la santé, qui se trouve en détention provisoire, ainsi que du responsable d'une société de matériel médical, en sus de des peines entre 2 ans ferme et la relaxe pour des cadres de cette même direction, poursuivis dans une affaire de conclusion de marchés douteux. Le jugement prononcé par la juge de la section pénale du même tribunal intervient après l'audience le 10 février des accusés au nombre de 25, précisant que l'ancien directeur de la santé, en prison depuis juillet 2019, a été condamné pour "abus de fonction, dilapidation de l'argent public et octroi d'indus avantages dans le domaine des marchés publics". Quant au gérant d'une entreprise privée de vente de matériel médical située à Annaba et qui se trouvait également en détention provisoire a comparu pour "conclusion de marché avec un établissement public pour modifier la qualité des produits". D'autres peines allant de 2 ans de prison ferme et des amendes de 200.000 DA ont été prononcées à l'encontre des membres du comité des marchés au nombre de 6 pour "abus de fonction et participation à la dilapidation de l'argent public", alors que les autres accusés ont été acquittés dont 2 directeurs d'établissements hospitaliers, des médecins et des pharmaciens du secteur. La genèse de l'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi à la mi 2017 suite où des informations parvenues aux services de la sûreté de wilaya faisant état d'une suspicion dans l'utilisation de la fonction et l'octroi d'indus avantages dans le domaine des marchés publics en violation du cahier des charges par l'ancien directeur de wilaya de la santé de Guelma. Des employés ont tenu juste après le verdict un sit-in devant le siège de la direction du secteur contestant les peines prononcées qu'ils ont considérées comme étant "sévères" notamment concernant certains "cadres".

Bouira

## Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et de psychotropes

Un réseau de trafic de drogue et de psychotropes a été démantelé par les services de sécurité à Bouira lors d'une opération menée par la brigade de la police judiciaire, a-t-on appris auprès de la direction de la sûreté. Le chargé de la communication à la direction de la Sûreté locale, le commissaire de police, Samir Toutah, a indiqué que les services de lutte contre le trafic de drogue de la brigade de la police judiciaire de Bouira ont réussi à démanteler un réseau de trafic de drogue composé de six individus. "Le réseau est formé de six personnes qui activent notamment sur l'axe routier reliant Bouira à Lakhdaria", a expliqué le commissaire de police Toutah. Les six membres de ce réseau ont été arrêtés lors d'une opération menée dans la ville de Bouira en train d'écouler et de vendre d'importantes quantités de drogue. "Une arme blanche, deux véhicules, une quantité de 1430 capsules de psychotropes, ainsi qu'un montant financier de plus de 430.000 dinars, ont été saisis et récupérés lors de cette opération", a-t-il précisé. Après l'accomplissement de toutes les procédures administratives, les services de sécurité ont présenté les six mis en cause devant le procureur général près le tribunal de Bouira. Par ailleurs, deux autres personnes accusées de trafic de drogue et de psychotropes, ont également été arrêtés ces derniers jours dans la ville de Bechloul (Est de Bouira), lors d'une opération similaire menée par les services de police judiciaire.

Tlemcen

## Plus de 17 quintaux de kif traité saisis en 2019

Les éléments de la police ont opéré, durant l'année 2019 dans la wilaya de Tlemcen, la saisie d'une quantité de kif traité estimée à plus de 17 quintaux, a-t-on appris hier du chef de sûreté de wilaya lors de la présentation du bilan des activités de ses services de l'année écoulée. La quantité saisie est inférieure de six quintaux environ par rapport à l'année 2018, a souligné le même responsable, faisant savoir, par ailleurs, que le nombre d'affaires traitées en 2019 a atteint 616 dont 609 ont été résolues définitivement et 361 personnes impliquées sur 1.060 ont été placées sous mandat dépôt. Les mêmes services ont réussi, par ailleurs, à saisir durant l'année précédente 8,8 grammes de cocaïne et plus de 18.000 comprimés psychotropes, soit près de 4.000 comprimés de plus qu'en 2018, a-t-on indiqué. Dans le même volet, le service régional de lutte contre les stupéfiants et les psychotropes de Tlemcen, a saisi, durant 2019, une quantité de kif traité supérieure à quatre quintaux impliquant 66 personnes, a ajouté la même source. D'autre part et en terme de lutte contre la contrebande, les services de police de la wilaya de Tlemcen ont enregistré plus de 80 affaires durant l'année 2019 impliquant 130 personnes dont 36 ont été placées sous mandat de dépôt. Parmi les produits ayant fait l'objet de saisie, le même responsable a cité les boissons alcoolisées (30.664 unités), les produits pharmaceutiques (63.251 unités), le tabac (71.887 cartouches) et d'autres produits tels que les téléphones portables, les voitures, du gaz lacrymogène, des caméras de surveillance et des drones.



## Lutte contre le terrorisme Découverte d'une cache d'armes à M'sila et destruction d'une casemate pour terroristes à Tipaza



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Djebel El-Fernane, commune d'El Hamel, wilaya de M'sila/1ère RM, un détachement de l'ANP a découvert, le 24 février 2020, une cache d'armes contenant deux (2) pistolets automatiques et quatre (4) chargeurs de munitions, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a détruit une casemate pour terroristes et une bombe de confection artisanale, et ce, dans la localité de Tazrout, commune de Larhat, wilaya de Tipaza/1ère RM". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont appréhendé, à Tamarrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, 26 individus et

saisi deux (2) camions, trois (3) véhicules tout-terrain, 5170 litres de carburant destinés à la contrebande, ainsi que (7) groupes électrogènes, (3) marteaux piqueurs, un détecteur de métaux et 13 sacs de mélange de pierres et d'or brut, alors qu'un autre détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Bou Arreridj/5eRM, trois (3) narcotrafiquants et saisi 4311 comprimés psychotropes et deux (2) véhicules touristiques". Par ailleurs, des Garde-côtes "ont déjoué deux tentatives d'émigration clandestine de 45 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Collo, wilaya de Skikda/5eRM, alors que 26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Guezam, Tlemcen et Djanet.

Accidents de la route

## 30 morts et 1.270 blessés en une semaine

Trente personnes ont trouvé la mort et 1.270 autres ont été blessées dans 1.170 accidents de la route survenus durant la période du 16 au 22 février, indiquait un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 5

personnes décédées et 100 autres blessées dans 143 accidents de la circulation, précisait la même source. D'autre part, les secours de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 1.077 interventions pour procéder à l'extinction de 716 incendies urbains, industriels et autres.

## Le président de l'APC de Beni Yalmane placé en détention provisoire

L'actuel président de l'Assemblée populaire communale de Beni Yalamane (wilaya de M'sila) et un employé de la même collectivité locale ont été placés en détention provisoire pour des affaires de corruption, suite à une décision de la Chambre d'accusation près la cour de M'sila, a-t-on appris hier auprès d'une source judiciaire. Les mis en

cause qui ont bénéficié auparavant de "cassation" sont accusés d'"abus de pouvoir", "dilapidation de deniers publics" et "trafic d'influence. Des présidents d'assemblées populaires communales et des cadres des secteurs de l'exécutif de la wilaya de M'sila seront poursuivis en justice dans des affaires liées à la corruption.

M'sila :

## L'ancien et l'actuel président de l'APC de Sidi Ameur placés en détention provisoire

L'ancien et l'actuel président de l'assemblée populaire communale de Sidi Ameur (M'sila) et quatre autres élus de cette collectivité locale ont été placés en détention provisoire suite à une décision de la chambre d'accusation près la cour de M'sila pour des affaires en lien avec la corruption. Les concernés

sont inculpés de plusieurs chefs d'accusation dont celui d'"abus de pouvoir", "dilapidation de deniers publics" et "trafic d'influence". Au total, 28 présidents d'assemblées populaires communales sur 47 communes de la wilaya de M'sila sont poursuivis dans des affaires liées à la corruption.

## Adrar: D'importantes décisions pour accompagner l'activité pastorale à Bordj Badji-Mokhtar

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Cherif Omari, a fait état, à Bordj Badji Mokhtar (800 km au Sud d'Adrar), d'importantes décisions pour accompagner et soutenir l'activité pastorale dans cette région frontalière. S'exprimant en marge de l'inauguration de la 24ème édition de la fête du dromadaire, le ministre a annoncé la création d'un abattoir moderne dans la région, doté d'équipements modernes et répondant aux normes d'hygiène sanitaire. Conduisant une délégation comprenant le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, et les ministres délégués chargés de l'Agriculture saharienne et de montagne et de l'Environnement saharien, M. Cherif Omari a fait part du renforcement de cette démarche par la relance des initiatives d'investissement dans des laiteries valorisant les valeurs nutritionnelles du lait de chamelle et dérivés. Dans le même sillage, le ministre a mis en service un point de vente d'orge, relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) à Adrar, à l'effet de rapprocher les prestations de distribution d'aliments de bétails des éleveurs. Il a saisi l'opportunité pour procéder à une remise symbolique de décisions de soutien à des professionnels de l'activité pastorale. L'ouverture de ce point de



vente intervient en concrétisation des engagements pris par le ministre envers les éleveurs, a affirmé M. Omari, en précisant qu'il constituera un appui logistique pour la distribution d'intrants de production dans la région et contribuera au renforcement de l'agriculture saharienne à travers la collecte des récoltes et l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs. Accompagné également de cadres

centraux du secteur, à l'instar du directeur général de l'Office national algérien des céréales et du directeur des services vétérinaires pour s'enquérir de la richesse animale que recèle la région, M. Mohamed Cherif Omari a fait état aussi d'un plan d'action pour couvrir les zones pastorale en points d'abreuvement. Ceci, a-t-il dit, en plus de structurer les éleveurs et les organiser dans le cadre de la filière

nationale d'élevage camelin, de sorte à leur assurer l'accompagnement et de booster les activités sous-tendues par le souci d'un développement durable et équilibré figurant parmi les centres d'intérêt des pouvoirs publics. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a procédé, à Bordj Badji Mokhtar, à l'inauguration de la 24ème édition de la fête annuelle du dromadaire, à travers une expo-

sition d'articles de l'artisanat traditionnel dans des khaimas (tentes traditionnelles) dressées à l'entrée de la ville, ainsi qu'une exposition de camélidés, de bovidés et d'ovins montrant la richesse animale que recèle la région. De son côté, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Hacène Mer-mouri, a indiqué que son département œuvrait à la promotion de l'activité pastorale en renforçant la dimension touristique de cette manifestation et en valorisant les produits dérivés de l'activité de l'élevage camelin, dont le cuir et les poils, des matières premières pour l'artisanat traditionnel. Ceci, en plus de l'accompagnement du travail familial lié à cette branche et développé notamment par la femme au foyer, de sorte à procurer des sources de revenus à la famille productive et à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat, a-t-il ajouté. En marge de cette manifestation socioéconomique et culturelle, la délégation ministérielle a inspecté un projet de centrale électrique solaire de 10 mégawatts ainsi que d'une centrale diesel de 42 mégawatts où l'accent a été mis sur le parachèvement de l'ensemble des projets d'énergie électrique avant le mois de Ramadhan, afin d'assurer une stabilité du réseau de distribution électrique.

Kadiro.Frih

### Ghardaïa : Le statut sanitaire du cheptel de la wilaya jugé "satisfaisant"

Le statut sanitaire du cheptel de la wilaya de Ghardaïa, toute race confondue, est jugé "satisfaisant" dans l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa, a assuré hier le responsable du réseau d'épidémie-surveillance de l'inspection vétérinaire de la wilaya. Grâce aux efforts déployés par les vétérinaires du secteur, au suivi continu sanitaire du cheptel et aux campagnes de vaccination menées par les services vétérinaires relevant des services agricoles contre les différentes pathologies animales contagieuses, "le cheptel de la wilaya est immunisé", a fait savoir Dr. Ishak Ketila au terme des actions de dépistage effectuées sur le Cheptel (ovin, caprin, bovin et camelin) avec des moyens matériels limités notamment "en absence des tubes vacutainers sur le marché national". À titre d'illustration, sur 2.561 bovins dépistés pour la pathologie de fièvre aphteuse aucun cas n'a été observé depuis 2018 dans la wilaya, signalé M. Ketila soulignant qu'une régression "sensible" des pathologies a été constaté, notamment la tuberculose animale et la brucellose. L'élevage ovin, caprin et bovin vient de bénéficier de campagnes de vaccination contre plusieurs pathologies animales, a-t-il indiqué, ajoutant qu'une campagne de vaccination de rappel contre la peste des petits ruminants, prévue dans le protocole de vaccination, a touché depuis le début du mois de février courant un cheptel ovin et caprin de plus de 4 mois estimé à 93.135 têtes (79.279 ovins et 13.838 caprins). Cette vaccination



"gratuite", qui vise à renforcer l'immunité du cheptel de petits ruminants de la wilaya contre cette zoonose, est réalisée par une trentaine de vétérinaires privés mandatés par les pouvoirs publics, a-t-il fait savoir, en relevant que quelques 200.000 doses de vaccins ont été mobilisées pour cette phase de rappel afin de renforcer l'immunité du cheptel. Parallèlement, une campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse et la rage a été aussi lancée dans le cadre des initiatives proactives de prévention contre les dites zoonoses, sur tout le territoire de la wilaya par les vétérinaires de la DSA depuis le début de l'année. L'opération vise en premier lieu à renforcer et consolider l'immunité de l'ensemble du cheptel bovin de la wilaya et également une occasion pour contrôler et dépister d'autres zoonoses et procéder au traitement contre les parasites internes et externes des bovins et autres animaux domestiques, particulièrement les chiens vivants dans les étables des éleveurs, a dé-

claré M. Ketila. Pour mener à bien cette opération de vaccination de tout le cheptel bovin de la wilaya réputée "bassin laitier", la direction des services agricoles a associé l'ensemble des acteurs concernés notamment les éleveurs, la Chambre d'agriculture et l'Union des paysans algériens ainsi que les producteurs laitiers, a-t-il encore soutenu. Une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination du cheptel bovin, ovin, caprin et camelin a été également lancée pour expliquer aux éleveurs l'intérêt de prémunir le cheptel par la vaccination, et un dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties est toujours en vigueur dans les communes de la wilaya pour consolider les mesures préventives et préserver le statut sanitaire indemne du cheptel vis-à-vis des maladies. La wilaya de Ghardaïa compte un cheptel de 362.000 ovins, 158.000 caprins, 4.006 bovidés, dont 4000 vaches laitières, et 11.350 camélidés.

Hadj M

### Illizi: Recensement des zones d'ombres afin de cerner les besoins de développement



Un recensement des zones d'ombre dans les villages enclavés sur le territoire de la wilaya d'Illizi vient d'être entamé à l'effet de cerner les besoins de développement dans la région. Des instructions "fermes" ont été données par le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, aux walis délégués de Djanet et Debdeb, et aux directeurs d'exécutif et élus locaux, afin d'accélérer l'opération de recensement de zones susmentionnées à travers la wilaya, dans le but d'identifier leurs besoins et leur prise en charge et d'améliorer le cadre de vie du citoyen. Il s'agit notamment des domaines de l'éducation à travers une amélioration des conditions de scolarisation et la restauration des établissements scolaires ainsi que de la prise en charge de qualité de la santé publique et du rattrapage des insuffisances de développement dans les régions enclavées. Afin de garantir une efficacité à la démarche, l'accent est mis sur l'élaboration d'une carte globale de développement, avec insistance sur le désenclavement, le règlement "urgent" des problèmes des réseaux d'assainissement dont souffrent plusieurs concentrations d'habitants à tra-

vers la wilaya, ainsi que le raccordement de ces zones au réseau de gaz naturel et l'amélioration de leurs réseaux d'eau potable. Le chef de l'exécutif de la wilaya a aussi appelé, lors d'une rencontre avec les cadres et élus locaux, à l'ouverture de canaux de communication directe avec les citoyens pour leur permettre de soulever leurs préoccupations et rechercher les voies d'amélioration de leur cadre de vie, avant d'assurer que ses services vont intensifier les visites de terrain aux quatre coins de la wilaya pour s'enquérir de près de la situation de développement et de l'état d'exécution des projets. La wilaya d'Illizi englobe deux (2) wilayas déléguées, trois (3) daïras et six (6) communes, couvrant un territoire de 285.000 km<sup>2</sup>. La rencontre du wali avec les cadres et élus locaux intervient en application des instructions du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, émises lors de la dernière rencontre Gouvernement-walis et concernant le développement des régions et l'élimination des zones d'ombre dans les villages enclavés à travers le pays, ont précisé les services de la wilaya

## Accord Algérie-UE: Déficit permanent de la balance commerciale hors hydrocarbures

Les données sur le développement des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) durant la période 2003-2018 présentées lundi à Alger à l'occasion de l'évaluation de l'accord d'association, ont mis en évidence un déficit permanent de la balance commerciale de l'Algérie hors hydrocarbures en faveur des importations. Les importations de l'Algérie avoisinaient, avant l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'UE, les 9 milliards de dollars en 2003, contre 21,099 milliards de dollars d'importations depuis l'UE en 2018, indiquent les chiffres présentés par la représentante du ministère du Commerce, Mme Mokhtari Leila lors d'un atelier d'évaluation de l'accord d'association Algérie-UE, présidé par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai et organisé dans le cadre d'une rencontre nationale sur l'évaluation des accords commerciaux entre l'Algérie et ses partenaires économiques. Les exportations ont atteint 14,470 milliards de dollars en 2003 et 23,652 milliards de dollars en 2018, en hausse de 63,45%. Pour ce qui est des exportations hors hydrocarbures, elles sont passées de 344 millions USD en 2003 à 889 millions USD en 2018, soit une hausse de 158%. "Il ressort de ces chiffres qu'un déficit permanent de la balance commerciale hors hydrocarbures pour les importations est enregistré durant la période 2003-2018, constituant un véritable point faible pour les capacités d'export vers les marchés européens", a ex-



pliqué Mme Mokhtari. La représentante du ministère a imputé, dans ce cadre, le faible niveau d'exportation vers les marchés européens à plusieurs facteurs, internes et externes. Pour les facteurs internes, elle a cité "une incohérence" entre les quatre politiques: commerciale, industrielle, agricole, de pêche et financière. Il s'agit également, poursuit Mme Mokhtari, de "l'absence de préparation et d'accompagnement" des entreprises algériennes productrices pour faire face à la concurrence interne. Pour ce qui est des facteurs externes, elle a cité entre autres les facteurs entravant les exportations algériennes, les condi-

tions techniques et juridiques pour pouvoir accéder au marché européen et qui sont devenues plus "strictes", outre le manque des investissements européens en Algérie destinés à l'exportation. Parmi les facteurs externes entravant les opérations d'exportation vers le marché européen figurent également "l'absence de complémentarité entre les petites et moyenne entreprises (PME) algériennes et les PME européennes et la non intégration de ces dernières dans les chaînes des valeurs". Le dernier facteur consiste en "la réduction des avantages accordés par l'UE à l'Algérie comparativement aux accords de

libre-échange conclus par l'UE avec les autres pays", a ajouté Mme Mokhtari. Elle a rappelé, à cet égard, les dispositions de l'Accord d'association Algérie-UE signé en 2002 et entré en vigueur en 2005. L'Accord d'association stipule, dans son volet commercial, l'instauration d'une zone de libre échange des produits industriels et la libération progressive des produits agricoles et agro-alimentaires et les produits halieutiques ainsi que la libération dans le domaine du droit d'établissement et des services. Concernant les produits industriels, les produits d'origine algérienne bénéficient, à l'exportation, à partir du 1 septem-

bre 2005 de la franchise de droits de douanes. Pour l'importation, l'Accord stipule le démantèlement tarifaire sur trois étapes. La première liste comporte le démantèlement tarifaire immédiat à partir du 1 septembre 2005, tandis que la deuxième liste comporte le démantèlement progressif de 1.095 positions douanières sur 7 ans pour atteindre 00% en 2012. La dernière liste concernée par le démantèlement tarifaire comporte 1858 positions douanières de 2007 à 2017 sur 10 ans pour atteindre 0% en 2017. S'agissant des produits agricoles et agro-alimentaires et des produits halieutiques d'origine algérienne, ils bénéficient à l'exportation d'avantages douaniers illimités, notamment les légumes ou d'avantages dans le cadre des quotas tarifaires pour les fruits, les légumes et les produits agro-alimentaires. A l'importation, l'Accord d'association stipule la réduction des droits de douane pour les produits agricoles concernant 115 positions douanières avec des taux oscillant entre 20 et 100%. Quant aux produits agricoles manufacturés, 50 positions douanières bénéficient d'avantages allant de 20 à 100 %, tandis que les produits halieutiques bénéficient d'une réduction pour 87 produits (poissons) à partir du 1 septembre 2005 avec un taux de 50%. Dans le même contexte, Mme Mokhtari a rappelé que le Schéma de Démantèlement tarifaire a été révisé pour 1085 positions douanières pour atteindre 0% en septembre 2020.

T.M

### Rentrée de février de la formation professionnelle : Prolongement des inscriptions jusqu'au 1er mars

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont annoncé lundi le prolongement de la période des inscriptions relatives à la rentrée professionnelle pour la session de février 2020 jusqu'au 1er mars prochain, a indiqué un communiqué du ministère. "Soucieuse de permettre à ceux désirant suivre une formation assurée par le secteur afin d'obtenir un emploi, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a décidé la prorogation de la période d'inscription jusqu'au 1er mars 2020", souligne le communiqué. La période initiale d'inscription pour la session de février était fixée du 5 janvier au 15 février au niveau de tous les établissements de la formation professionnelle ou via le site électronique [www.mfep.gov.dz](http://www.mfep.gov.dz), alors que la rentrée officielle était prévue le 23 février. Ce prolongement a été décidé au vu de l'importance que revêt le secteur ainsi que de son rôle dans la garantie de la main d'œuvre au profit du marché, c'est pourquoi de nouvelles spécialités ont été ouvertes dans plusieurs wilayas, en adéquation avec les besoins des différents secteurs économiques activant au niveau national. Parmi les nouvelles spécialités introduites dans les instituts de formation professionnelle figurent l'hôtellerie, le tourisme, l'agriculture, l'industrie manufacturière, la transformation de lait, la fabrication des fromages, la collecte des déchets et l'entretien de panneaux solaires. Le Plan d'action adopté par les deux chambres du Parlement a donné une grande importance au secteur de la Formation professionnelle. Les actions du gouvernement seront focalisées sur l'amélioration de la qualité de la formation et le renforcement de la formation et de l'enseignement technique, scientifique et technologique à travers la promotion des filières de formation techniques, scientifiques et technologiques, la réorganisation du cursus d'enseignement professionnel et la création de filières d'excellence dans les branches prioritaires de l'économie nationale. Elles porteront, en particulier, sur le renforcement de l'offre de formation destinée aux personnes à besoins spécifiques et en milieu carcéral ainsi que l'introduction des langues fonctionnelles, notamment l'anglais, au niveau des établissements de formation et d'enseignement professionnels. Ce Plan prévoit également la concrétisation du baccalauréat professionnel, par la révision du système actuel d'orientation vers le cursus d'enseignement professionnel, la mise en place d'une ingénierie pédagogique propre au baccalauréat professionnel et la création d'un office des examens et concours de la formation et de l'enseignement professionnels, outre la création d'un office des examens et concours de la formation et de l'enseignement professionnels, la prise en charge des stagiaires au niveau des zones rurales et enclavées et l'introduction des activités sportives et culturelles au niveau des établissements.

H.H

### Industrie pharmaceutique et équipements médicaux : Les entreprises françaises affichent un intérêt certain pour le marché algérien

Les entreprises françaises de l'industrie pharmaceutique, de l'équipement et des dispositifs médicaux font part d'un fort intérêt commercial et d'investissement en Algérie, a indiqué mardi à Alger, le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF), Michel Bisac. Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre algéro-française, organisée par la CCIAF, destinée au secteur de l'industrie pharmaceutique et de l'équipement et des dispositifs médicaux, M. Bisac a fait savoir "qu'énormément d'entreprises françaises du secteur s'intéressent à l'Algérie", notamment au vu des dispositions de la Loi de Finances 2020 dans le secteur de l'investissement. Selon le même responsable, les opérateurs économiques français attendent la mise en place des textes d'application de la LF 2020, notamment concernant l'abrogation de la règle du 51/49. "Il ne s'agit pas d'investir sans partenaire. Il s'agit plutôt de trouver le bon partenaire en ayant le choix sur le niveau d'investissement de chacun", a-t-il expliqué, ajoutant que le but de ce type de rencontre est de permettre aux entreprises algériennes d'aider les entreprises françaises à s'installer en Algérie et d'échanger leur savoir-faire. Présent à cette rencontre, le président de "French Healthcare", association française qui

regroupe des entreprises françaises de la santé présentes à l'international, Jean-François Gendron a indiqué que l'objectif de sa participation est de permettre la mise en relation d'entreprises algériennes avec des entreprises françaises de ce secteur afin de "trouver des produits, des médicaments ou du matériel médical à implanter en OAlgérie", notant l'importante demande du marché national dans ce secteur. Affirmant "une grande appétence" des entreprises française pour le domaine de la santé en Algérie, le même responsable a estimé que ces entreprises offrent outre leurs produits de qualité dans le secteur pharmaceutique et médical, des services de formation notamment dans le domaine de la cancérologie. Interrogé par la presse quant à l'investissement de ces entreprises en Algérie, il a souligné le besoin pour les opérateurs de son pays dans ce secteur d'avoir une visibilité législative sur le moyen et long terme, notamment au niveau fiscal. Pour sa part, Mohamed-Chafik Mouzali, représentant du laboratoire algérien "El Kendi", a fait savoir que l'intérêt de l'entreprise qu'il représente est de nouer des partenariats pour le développement de l'industrie pharmaceutique nationale. "Aujourd'hui on essaye de trouver des opportunités pour nos services. Nous proposons de produire des mé-

dicaments pour d'autres partenaires internationaux", a-t-il indiqué. De son côté, Mehdi Meradji, représentant de l'entreprise "Sutural" fruit d'un partenariat algéro-français (51/49) avec un leader mondial dans la suture chirurgicale, il s'agit de trouver des fournisseurs locaux dans le cadre de sa production de fil chirurgical. "On produit du fil chirurgical non résorbable, qui intervient surtout dans la chirurgie cardiaque. C'est un produit local destiné notamment aux hôpitaux", a fait savoir M. Meradji, soulignant l'importance de la demande nationale. "Au niveau des hôpitaux, cela leur permet de ne pas importer ce type de produits", s'est-il enthousiasmé. Le représentant de "Sutural" a par ailleurs fait part de son optimisme quant au marché local dans ce type de production spécifique, assurant que l'entreprise qu'il représente connaît une hausse de la demande "du fait que des opérations de chirurgie cardiaque qui s'effectuaient à l'étranger peuvent être réalisées en Algérie grâce à la compétence des chirurgiens locaux «Pour rappel, cette rencontre se déroule les 25 et 26 février en cours. Elle regroupe 12 entreprises française et plus de 100 entreprises algériennes privées et publiques opérant dans le secteur pharmaceutique et des équipements de santé.

Yasmina Derbal

## Aïn Temouchent: Les services de police seront dotés de nouvelles structures

Les services de police de la wilaya d'Aïn Temouchent seront dotés prochainement de nouvelles structures, a-t-on appris du chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Djamel-Eddine Tayeb. Dans ce cadre, le même responsable a annoncé la mise en service du siège de la sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda avant la fin du mois d'avril prochain. Le commissaire divisionnaire Djamel-Eddine Tayeb a également fait part du projet de réalisation d'un 9e siège de sûreté urbaine dans la ville d'Aïn Temouchent près de la zone d'activités, qui sera réceptionné au courant de l'année 2021 pour renforcer la présence des services de police au niveau de la région sud-est du chef-lieu de la wilaya. Un centre cynotechnique, dont les travaux ont été achevés, est aussi prévu pour renforcer les moyens de la sûreté de wilaya d'Aïn Temouchent. Il entrera prochainement en service. Pour rappel, les services de police ont été dotés, l'an dernier, de deux sièges de sûreté urbaine au chef-lieu de la wilaya qui sont entrés depuis en service. La couverture sécuritaire par la police a connu des résultats positifs, atteignant une moyenne d'un policier pour 170 citoyens, ce qui participe de manière importante à la protection des citoyens et des biens publics et privés, ainsi que la concrétisation de nombreuses opérations dans le domaine de la lutte contre les différentes formes de criminalité.

### Tlemcen:

## Mise en service du réseau de gaz de ville dans trois villages de la daïra de Remchi

Trois villages de la daïra de Remchi (Tlemcen), en l'occurrence Sidi Bediaf, Zaghou et Ouled Messaoud dans la commune de Beni Ouarsous, totalisant 640 foyers, ont bénéficié lundi de la mise en service du réseau de gaz de ville, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA. Lors d'une cérémonie organisée à cet effet au village de Sidi Bediaf, le chef de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen a souligné l'importance de ce projet pour ces populations habitant une région montagneuse, ajoutant que d'autres projets de raccordement en gaz de ville sont en cours et que la wilaya de Tlemcen atteindra un taux de couverture de l'ordre de 98 % d'ici quelques mois. Une enveloppe de plus de 57 millions de dinars a été allouée à ce projet. La célébration du 64e anniversaire de la création de l'UGTA et le 49e de la nationalisation des hydrocarbures a été également marquée par une cérémonie de remise de cadeaux à des travailleurs de l'entreprise Naftal abritée par la salle des délibérations relevant de l'assemblée populaire de la wilaya de Tlemcen. Les autorités locales ont en outre saisi cette occasion pour s'enquérir du fonctionnement du centre enfûteur de Naftal qui produit entre 13.000 et 18.000 bonbonnes de Butane par jour implanté dans la commune de Chetouane avant de visiter, au chef-lieu de la daïra de Remchi, le centre de stockage et de distribution des carburants.

### Mascara :

## Mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 180 foyers

180 familles, habitant Zelaga, une localité relevant de la commune de Matmor (Mascara), ont été raccordées au service du réseau de gaz naturel à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Le coût de réalisation de ce réseau, long de 4,5 kilomètres, dont la mise en service a été effectuée en présence des autorités de wilaya et représentants de la société civile, est estimé à 8,1 millions DA, financés sur budget de la wilaya. Par ailleurs, la chargée de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à Mascara a annoncé l'achèvement des travaux de raccordement de 5 agglomérations regroupant 2.600 foyers au réseau de gaz naturel, qui sera prochainement mise en service. Ces travaux concernent Benchénine, une localité secondaire rattachée à la commune de Mohammadia, au profit de 200 foyers, ainsi que la localité de Ouled Dahou (commune de Bouhenni), pour 500 foyers de même que la localité de Benlkhir, relevant de la commune de Sidi Abdelmoumene (400 foyers) et El Maarif (Oggaz) pour 300 foyers et Ouled Kada (Maoussa) devant raccorder 200 foyers de cette énergie vitale. Pour sa part, le directeur de l'énergie de la wilaya a souligné qu'il a été procédé à l'établissement de cartes techniques détaillées de gaz naturel de 12.451 familles, habitant dans 35 regroupements d'habitat dans la wilaya de Mascara pour une enveloppe de 6, 590 milliards DA et qui ont été adressées au ministère de l'Énergie. À l'occasion, il a été procédé lundi, à la mise en service, dans la commune de Ghriss, du centre de transfert des équipements et moyens de transport de carburants de Naftal, le septième du genre dans la wilaya, outre la visite d'entreprises de fabrication des bouteilles de gaz butane et des insecticides dans la zone industrielle de la commune de Mascara. La maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara a abrité une cérémonie à l'initiative de l'union de Wilaya de l'UGTA où un groupe de retraités a été honoré.

### Relizane:

## 200 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune de J'diouia

Quelque 200 foyers ont été raccordés, lundi, au réseau de gaz naturel au niveau de trois cités d'habitation dans la commune de J'diouia (Relizane). Coïncidant avec la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), cette opération qui a été présidée par la wali de Relizane, Nacéra Brahimi, entre dans le cadre du programme spécial du raccordement des nouvelles habitations au réseau du gaz naturel, financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Le coût d'approvisionnement des habitations en gaz naturel a atteint plus de 8,8 millions DA et le réseau de distribution s'étend sur une distance de 3,2 kilomètres, a indiqué, le directeur de wilaya de l'énergie, Belaïd Akrou. Pour rappel, le taux de raccordement de réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane actuellement tourne autour de 60 %. Par ailleurs, la célébration du double anniversaire a été marquée par la mise en service d'une station polyvalente des services dans la zone "Tliouent" dans la commune d'Aïn Rahma.



## Caisse nationale de sécurité sociale (Oran) Près de 13.400 déclarations annuelles des salaires des travailleurs déposées



La Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs salariés (CNAS) a enregistré, en 2019 à Oran, le dépôt de près de 13.400 déclarations annuelles des salaires des travailleurs, a-t-on appris de cette structure. Sur plus de 18.000 entreprises et administrations publiques, 13.354 ont procédé, jusqu'à la fin de la semaine écoulée, au dépôt des déclarations annuelles des salaires des travailleurs de l'année 2019. L'opération de dépôt des déclarations a été clôturée le 31 janvier dernier, alors que plusieurs chefs d'entreprises se sont présentés pour déposer leurs déclarations après cette date, selon la même source, qui a souligné que ces derniers devront payer des pénalités de retard. Les dépôts ont permis la déclaration de quelque 358.334 assurés sociaux d'entreprises publiques et privées et d'administrations. L'importance des déclarations annuelles des salaires réside dans la facilitation de l'ouverture des droits pour les assurés sociaux et l'actualisation des cartes "Chiffa", ainsi que le traitement des dossiers des allocations familiales, des différentes prestations et des dossiers de retraite, sachant que la déclaration annuelle est automatiquement transférée à la Caisse nationale

de retraite (CNR). La Caisse a entrepris de sensibiliser les chefs d'entreprises, depuis le début du mois de décembre 2019, sur cette question afin qu'ils prennent le temps nécessaire pour déposer ces déclarations sans erreurs, soulignant qu'il arrive souvent de trouver des erreurs dans les déclarations déposées, causant des retards dans les prestations offertes aux assurés sociaux. Dans le but de faciliter la tâche de dépôt et la vérification des déclarations annuelles des salaires et la modernisation des rapports avec les chefs d'entreprises, un nouveau service électronique a été mis en place à travers le portail des déclarations à distance. Ce système permet la vérification des déclarations annuelles des salaires avant le dépôt. Ce système et également le téléchargement des dossiers et d'autres détails en rapport avec la déclaration. De nouveaux services ont été introduits à travers le même portail, à l'instar des demandes d'affiliation des assurés sociaux et de cartes "Chiffa", a-t-on fait savoir, ajoutant que les chefs d'entreprises peuvent, désormais, actualiser leurs dossiers après avoir rempli un formulaire spécial à travers le même portail.

Lehouari K

### Saïda :

## Réalisation d'une station de traitement des eaux usées pour l'irrigation agricole

La commune de Youb (Saïda) a été dotée récemment d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) pour son exploitation dans une opération d'irrigation agricole, a-t-on appris lundi du wali Said Sayoud, précisant que les eaux usées traitées seront exploitées pour l'irrigation d'une superficie de trois hectares d'arbres fruitiers dans la même région. La STEP permet de collecter l'ensemble des eaux usées pour son épuration et son exploitation de manière rationnelle pour l'irrigation agricole et dans la réalisation de nouveaux périmètres agricoles pour la plantation d'arbres fruitiers, dans le cadre de l'investissement agricole, auquel accordent les autorités locales une grande importance pour imprimer une nouvelle dynamique au secteur agricole au niveau de la wilaya, a souligné le wali lors de la cérémonie de célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qu'il a présidée dans la commune de Youb. Pour rappel, une enveloppe de 1,1 milliard DA a été

consacrée pour matérialiser cet équipement dans le cadre du programme sectoriel, selon le directeur des ressources en eau. Le traitement se fait au niveau de la nouvelle STEP, d'une capacité de 3.000 mètres cubes par jour d'eaux usées, permettant d'irriguer 100 hectares de périmètres agricoles dans une première étape, a indiqué à l'APS le directeur du bureau des études de contrôle technique des eaux, Abderrahmane Atba. D'autre part, le wali de Saïda s'est enquis, à l'occasion, des travaux de la station d'approvisionnement en carburant relevant du secteur public dans la commune de Youb, dont l'entreprise Naftal assure le suivi et qui sera bientôt mise en service. La célébration du double anniversaire a été marquée par une cérémonie de recueillement au cimetière des choudhada de la commune de Youb à la mémoire des martyrs de la Révolution où il a été procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs, la levée des couleurs nationales et la lecture de la Fatiha du Livre saint.

Hamidi Benzergua

# Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

Le Monde

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

AADL:

## 120.000 souscripteurs convoqués la semaine prochaine pour la remise des décisions d'affectation

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) devra procéder, au cours de la semaine prochaine, à la convocation de 120.000 souscripteurs pour la remise des décisions d'affectation, dans le cadre du programme "AADL 2", a indiqué Ohier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. L'AADL s'attèle à la finalisation de son site électronique, pour permettre aux souscripteurs concernés de retirer leurs décisions d'affectation à travers 36 wilayas, dont 32.000 souscripteurs à Alger, a fait savoir M. Nasri, lors d'une conférence de presse animée à Alger. Le ministre a fait état de plus de 70% de taux de réalisation des logements à affecter, ajoutant qu'un total de 128.000 souscripteurs avait bénéficié de cette formule qui englobe 560.000 logements. Concernant les souscripteurs ayant déjà payé la première tranche du montant du logement, M. Nasri a précisé que les projets destinés à cette catégorie n'ont pas été encore lancés, ajoutant que l'étude de 70.000 logements a été finalisée, sachant que des appels d'offre devront être lancés dans les prochains jours pour la réalisation de 70.000 nouvelles unités dans le cadre du programme "AADL", ce qui permettra l'ouverture du site électronique au profit

de cette catégorie au moment opportun. Le secteur œuvre à exploiter les terrains qui étaient occupés par les bidonvilles pour lancer des programmes AADL, a-t-il poursuivi. S'agissant des recours et des souscripteurs qui n'ont pas payé la

première tranche du prix de leur logement, M. Nasri a souligné que le secteur était en passe d'étudier la situation de cette catégorie en vue de trouver des solutions adéquates, notamment en ce qui concerne le foncier et le financement.



Forum des femmes parlementaires du MENA (Tunis)

## Le Conseil de la nation y prendra part

Le Conseil de la nation prendra part à un Forum des femmes parlementaires de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient (MENA) sur la formation et le réseautage, qui s'ouvre aujourd'hui à Tunis (Tunisie). Organisé par le Canada en coopération avec le Forum des fédérations et le Centre des femmes arabes de formation et de recherche "CAWTAR", ce Forum vise "l'autonomisation économique des femmes et la définition des obstacles à l'égalité. Il se veut également un espace d'échange des expériences et d'expertises dans le cadre d'un programme portant sur la violence contre les femmes, les objectifs du développement durable et la communication numérique. L'ordre du jour portera sur "les femmes parlementaires comme acteurs dans le changement conformément aux clauses du programme de dévelop-

pement durable, notamment les objectifs relatifs à l'égalité des sexes, l'autonomisation de la femme et la question des changements climatiques». Il sera également question des "actes de violence contre les femmes en situation de paix et de conflit: le rôle des femmes parle-

mentaires et des femmes pionnières dans la prévention contre la violence à l'égard des femmes, sous toutes ses formes politique, sexuelle, verbale et morale». Le Conseil sera représenté par la vice-présidente du Conseil, Louisa Chachoua.



## Au 2ème jour de sa visite Le Président Tebboune rend hommage à "un ami de l'Algérie"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances à la famille du journaliste et écrivain français, Hervé Bourges, décédé dimanche à l'âge de 86 ans, le qualifiant d'"ami de l'Algérie connu pour ses positions anticolonialistes durant la Guerre de libération nationale". "J'ai appris avec une grande tristesse la nouvelle du décès du journaliste et écrivain, ami de l'Algérie, connu pour ses positions anticolonialistes pendant la Guerre de libération nationale. Mes sincères condoléances à sa famille et proches", a écrit le Président Tebboune sur sa page Facebook. Hervé Bourges était une grande figure de l'audiovisuel français et militant pour l'indépendance de l'Algérie. Sa vie fut un long parcours entre médias, politique et diplomatie, un temps ambassadeur de France auprès de l'Unesco. Outre ses rôles éminents dans les médias, Hervé Bourges fut aussi un militant anticolonialiste du temps de la Guerre de libération nationale d'Algérie et un amoureux de l'Afrique. Après l'indépendance de l'Algérie, il occupe plusieurs fonctions et opte pour la nationalité algérienne. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et documentaires sur l'audiovisuel, l'Algérie et l'Afrique. Il a déclaré dans un entretien à un média français avoir "tout appris par l'Algérie et par l'Afrique" qui lui "ont ouvert de vastes horizons".

## Pour contenir le phénomène Le ministre annonce un nouveau recensement des habitants des bidonvilles

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé mardi à Alger, un nouveau recensement, par le secteur, des habitants des bidonvilles pour contenir ce phénomène. Lors d'une conférence de presse, organisée en marge d'une réunion des cadres du secteur pour la présentation du Plan d'action, M. Nasri a affirmé que dans le but de contenir, définitivement, ces habitations en vue d'embellir les villes, leurs sites seront affectés aux projets de réalisation de logements décentes, après le relogement de leurs occupants. Pour rappel, la dernière opération de recensement des bidonvilles s'est déroulée en juillet 2008, dans le cadre d'un programme national visant l'élimination de ce type d'habitations, un programme distinct du logement social destiné aux familles demandeuses de logement. Selon le ministre, cette catégorie de demandeurs de logements sociaux a été définie dans un décret exécutif fixant les modalités de demande d'un logement social, insistant, dans ce sens, sur la crédibilité des déclarations présentées par les citoyens. Le secteur procédera, en parallèle, à la révision du fichier national du logement pour le relier à d'autres fichiers, a-t-il révélé.

Développement de l'industrie militaire et ses retombées (MDN)

## Alger abrite un colloque à Biskra

Un colloque sur le thème "Développement de l'industrie militaire et ses retombées" s'est tenu mardi au Cercle national de l'Armée à Béni Messous (Alger), dans l'objectif de mettre en lumière l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) au développement de l'industrie militaire. Le développement de l'industrie militaire implique notamment "la maîtrise de la technologie de pointe, la maintenance des systèmes d'armes et de la conception et la production et le développement des équipements et matériels nécessaires pour assurer la disponibilité opérationnelle de nos Forces armées". L'inauguration des travaux de ce colloque a été présidée par le général-major Akroum Ali, chef du Département organisation et logistique de l'état-major de l'ANP, en présence de cadres de l'ANP, de chercheurs universitaires, de représentants de différentes structures de formation relevant du MDN ainsi que des attachés militaires accrédités à Alger. Le colloque a été organisé par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du MDN dans le cadre de la concrétisation des activités scientifiques pour l'année 2019-2020.